

Guide SAEL

GUIDE PRATIQUE POUR LA CONCEPTION, L'ANIMATION
ET L'AMÉLIORATION DES SITES D'ACCOMPAGNEMENT
POUR LES ENSEIGNANTS DE LANGUES

Un guide produit par le Centre international d'études pédagogiques (CIEP),
l'Association nationale des enseignants de français (ANIF)
et Europees Platform - internationaliseren in onderwijs.

Coordonné par **Annick Bonnet** (CIEP)

Avec la contribution des expertes **Elisabeth Brodin** et **Micheline Maurice**

Et la participation de **Chirine Anvar**, **Pernelle Benoit**, **Séverine Blache**, **Fiorella Casciato**, **Concetta Cirocco**, **Catherine Clément**, **Stéphanie Favre**, **Olivier Gisselbrecht**, **Haydée Maga**, **Marianne Mavel**, **Olivier Steffen**, **Dominique Satgé**, **Nicole Thiery-Chastel**.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	5
La maîtrise des langues vivantes, une priorité stratégique dans un contexte européen	5
Un enseignement des langues en profonde mutation	6
Nouveaux outils, nouvelles approches	6
Rôle accru de la mobilité et des échanges	6
Développement des compétences TICE	7
La nécessité d'une formation tout au long de la vie des enseignants de langues à l'épreuve du contexte politique, économique et social	7
Les sites d'accompagnement pour les enseignants de langues	8
La notion d'accompagnement, au cœur des enjeux de la formation tout au long de la vie	8
Quels sont les profils des sites à destination des enseignants de langues ?	9
Qu'est-ce qu'un site d'accompagnement à destination des enseignants de langues ?	10
Le guide SAEL, un guide pratique dédié aux sites d'accompagnement pour les enseignants de langues	10
Méthodologie adoptée	12
A qui s'adresse ce guide ?	13
Comment utiliser ce guide ?	14
CHAPITRE 1	15
Pourquoi créer un site d'accompagnement à destination des enseignants de langues ?	
Répondre à l'évolution de l'enseignement des langues	15
Accompagner une réforme	15
Structurer un réseau	16
Promouvoir des pratiques innovantes	17
Un outil de communication au service de l'enseignement des langues	18
Un public diversifié	19
Contribuer à la création d'un patrimoine de ressources en ligne	20
Un outil pour développer de nouvelles compétences et développer les échanges en Europe	22
Développer les compétences des enseignants de langues	22
Développer la mobilité et les échanges en Europe	22
CHAPITRE 2	25
Créer, piloter, animer un site d'accompagnement pour les enseignants de langues	
Création d'un site d'accompagnement : définir les priorités	25
Définition des objectifs du site, des destinataires et des contenus	25
Budget, sources de financement	28
Budgétiser un projet de site d'accompagnement	29
Pilotage d'un site d'accompagnement	30
Comités de pilotage et de rédaction	30
Responsabilité juridique et éditoriale	31
Validation et qualité	31
Animation d'un site d'accompagnement	32
Profil et fonctions du personnel technique	32
Equipe d'animation (équipe pédagogique)	33
Gestion éditoriale	34

CHAPITRE 3	37
Les choix techniques et ergonomiques	
Quelles sont les phases d'un projet de site ou de plateforme ?	37
Aspects ergonomiques à privilégier	37
Les ressources technologiques	38
Mise en place d'un site d'accompagnement à partir d'un CMS	41
Publication et gabarits	41
Les grands types de fonctionnalités techniques	42
Choisir « le bon CMS » : les questions à se poser	44
Besoins fonctionnels et cahier des charges	44
Graphisme	44
Caractéristiques techniques et contractuelles (hébergement)	44
Nom de domaine	45
CHAPITRE 4	47
Quels sont les éléments constitutifs d'un site d'accompagnement ?	
Un site de veille et d'information ouvert sur les pratiques innovantes	47
Système de veille	47
Contenu	48
Quelles ressources pédagogiques pour accompagner l'enseignant ?	49
Ressources authentiques	49
Ressources outils	51
Banques d'activités ou d'exercices	51
Parcours pédagogique, scénario ou séquence	52
Ressources pour la formation et l'autoformation	56
Un espace de dialogue et de questionnement orienté vers les usagers	61
Espace de dialogue	61
Favoriser la mutualisation des bonnes pratiques	63
Prise en compte des retours d'usagers pour évaluer les dispositifs d'accompagnement	64
CONCLUSION	67
LISTE DES BONNES PRATIQUES	68
TABLE DES ILLUSTRATIONS	71
GLOSSAIRE	73

INTRODUCTION

La maîtrise de plusieurs langues vivantes et de compétences* liées aux technologies de l'information et de la communication en éducation (TICE) constitue en Europe une priorité stratégique. L'amélioration de ces compétences implique nécessairement une optimisation de la qualité de la formation des enseignants de langues. Ce guide se propose de réfléchir à la manière de concevoir, d'animer et d'améliorer des sites d'accompagnement à destination de ces derniers. Il s'adresse aux décideurs et à tous ceux qui souhaitent créer des sites à destination de ce public cible.

La maîtrise des langues vivantes, une priorité stratégique dans un contexte européen

La maîtrise des langues vivantes est au cœur de la construction d'une Europe du savoir et de la connaissance, encourageant et respectant la diversité. En 2002, le Conseil européen Education et Jeunesse de Barcelone préconisait « *l'amélioration des compétences* de base, notamment par l'enseignement d'au moins deux langues étrangères* »¹ dès le plus jeune âge et au cours de la scolarité obligatoire. L'apprentissage des langues participe en effet activement à la construction d'une Europe interculturelle fondée sur la créativité et le respect de la diversité. L'apprentissage des langues va de pair avec la promotion du multilinguisme. Les politiques linguistiques doivent viser au maintien de la diversité linguistique, car elle constitue l'une des composantes fondamentales de l'identité européenne. L'apprentissage d'une langue doit être considéré comme une voie vers la maîtrise d'autres langues.

L'apprentissage et la maîtrise de langues participe aussi à la construction d'une économie de la connaissance et d'un espace européen. Plusieurs études ont souligné le rôle crucial de la maîtrise des langues vivantes dans la stratégie de compétitivité de l'Union européenne (UE).²

1. Conclusions de la présidence, Conseil européen de Barcelone, p. 19. Document consultable à l'adresse : www.consilium.europa.eu/ueDocs/cms_Data/docs/pressData/fr/ec/71026.pdf

2. Ainsi, l'étude *ELAN*, commande de la Commission européenne, mesure-t-elle les incidences du manque de compétences linguistiques des entreprises sur l'économie européenne. Selon ce rapport, les entreprises qui se dotent d'une stratégie en matière de communication multilingue parviennent à améliorer leurs ventes à l'exportation de plus de 40 % par rapport à leurs concurrents dépourvus de politique similaire.

L'École, lieu privilégié de l'apprentissage des langues selon 65% des Européens³, a un rôle primordial à jouer, notamment à travers une éducation fournissant aux élèves l'accès à de solides compétences en langues. Les réformes engagées dans de nombreux pays ont porté sur l'amélioration de l'environnement de l'enseignement des langues (notamment par le recours aux TICE) et par une attention portée à la formation des enseignants. En effet, ces derniers jouent un rôle clé dans l'apprentissage des langues et dans la formation d'un espace européen ouvert à la mobilité.

Un enseignement des langues en profonde mutation

Depuis une dizaine d'années, l'enseignement des langues connaît des mutations profondes, provoquées par l'introduction de nouvelles approches et outils d'évaluation, du rôle croissant de la mobilité et des échanges et du développement des TICE.

Nouveaux outils, nouvelles approches

Deux outils développés par le Conseil de l'Europe – le *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL*)* et le *Portfolio européen des langues (PEL*)* – ont profondément bouleversé l'enseignement des langues et la question de l'évaluation.

Privilégiant la démarche actionnelle, le *CECRL* est un instrument pratique proposant une approche novatrice, ayant pour but de repenser les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues. Il est de plus en plus utilisé pour la réforme des curricula nationaux.⁴ Il constitue une base pour la reconnaissance mutuelle des qualifications en langues, facilite la comparabilité internationale des résultats d'évaluation et favorise ainsi la mobilité éducative et professionnelle. Une Résolution du Conseil de l'UE de novembre 2001 recommande l'utilisation de cet instrument pour l'établissement de systèmes de validation de compétences* en langues. Le *Portfolio européen des langues (PEL)* est un document dans lequel toute personne qui apprend ou a appris une langue – que ce soit à l'école ou en dehors – peut consigner ses connaissances linguistiques et ses expériences culturelles, facilitant ainsi une réflexion sur son apprentissage. Il a pour objectifs principaux de motiver les apprenants en reconnaissant leurs efforts, dans le but d'étendre et de diversifier leurs capacités langagières à tous les niveaux, et de dresser un état de leurs capacités langagières et culturelles, éléments clés pour la mobilité.

Enfin, la promotion de l'enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère (EMILE*) ou celle de l'enseignement précoce des langues, encouragée par l'UE et adoptée par de nombreux Etats membres, renouvelle les stratégies didactiques et nécessite une formation continue efficace pour un nombre croissant d'enseignants, ainsi que la mise à disposition de matériaux pédagogiques.⁵

Rôle accru de la mobilité et des échanges

L'enseignement des langues doit aussi favoriser la mobilité en Europe, facteur clé de l'intégration et de la diffusion des savoirs. L'exigence de mobilité s'impose de plus en plus à l'échelle de la société européenne : elle se traduit pour les enseignants de langues par une ouverture

3. Eurobaromètre spécial 243, Les Européens et leurs langues, 2006 (consultable à l'adresse http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_243_sum_fr.pdf).

4. Les profils des politiques linguistiques éducatives publiés par le conseil de l'Europe sont accessibles à l'adresse suivante : www.coe.int/t/dg4/linguistic/profils_fr.asp.

5. Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe - Édition 2008, EACEA, Eurydice, Eurostat, Bruxelles, 2008.

de leur parcours de formation et de leur carrière sur l'international.⁶ Préparer les enseignants de langues à la mobilité implique une réforme de leur formation et le développement de compétences* transversales, afin qu'ils soient en mesure de préparer les élèves, futurs citoyens européens, à leur propre mobilité.⁷

Mettre en œuvre des partenariats avec d'autres établissements en Europe et développer les projets d'échange à distance entre classes ne peut s'improviser. Cette démarche nécessite un accompagnement des enseignants.

Développement des compétences TICE

Le développement des TICE a profondément bouleversé l'apprentissage et l'enseignement des langues. Elles ont modifié l'environnement dans lequel les élèves apprennent les langues et favorisé la diversité des approches. Accompagner les enseignants dans la maîtrise des TICE constitue l'une des priorités des plans d'action à l'échelle européenne mais aussi nationale. L'objectif est de développer des compétences* transversales, afin que les enseignants puissent les placer au service d'un enseignement des langues renouvelé.

Ces récentes mutations ont conduit à faire évoluer la formation initiale et continue et à accompagner les enseignants dans les réformes mises en œuvre – nécessité devenue une priorité tant à l'échelle européenne que nationale.

La nécessité d'une formation tout au long de la vie pour les enseignants de langues

La Commission européenne, le Conseil de l'Europe et différents Etats-membres se sont penchés sur le statut et la formation des enseignants de langues vivantes. Plusieurs études et rapports⁸ ont permis de mieux appréhender le statut des enseignants de langues et de dégager des idées directrices par rapport à leur formation et l'importance de créer un tronc commun de concepts, de termes et d'outils analytiques. Ainsi, le *Profil européen pour la formation des enseignants de langues étrangères – un cadre de référence (PEFELE)*, propose une grille commune et insiste sur l'harmonisation des curricula. L'université d'été SemLang⁹, qui s'est tenue au CIEP en juillet 2009, a souligné l'actualité du *PEFELE* et a proposé des stratégies pratiques visant à sa mise en œuvre.

L'amélioration qualitative de la formation des enseignants de langues a été définie comme l'une des priorités du programme Education et formation tout au long de la vie (EFTLV) de l'UE – une vision que partagent de nombreux pays.

Le contexte économique actuel impose toutefois des arbitrages financiers qui ne permettent pas aux Etats d'investir dans le domaine de la formation des enseignants de langues à la hauteur des besoins identifiés. Cet arbitrage impose certes une rationalisation des dispositifs de formation, mais il encourage aussi le recours innovant à des dispositifs hybrides

6. Vincent Marie et Nicole Lucas, *Regards sans frontières sur la formation des enseignants*, Le manuscrit, Recherche et université, 2008.

7. *Cerner et lever les obstacles à la mobilité des professeurs des langues étrangères : rapport final* : un rapport pour la Commission européenne, Direction générale de l'éducation et de la culture, Commission Européenne/Bruxelles, consultable à l'adresse http://ec.europa.eu/education/policies/lang/doc/detect_fr.pdf.

8. Peter Radai dir., *Le statut des enseignants en langues*, Conseil de l'Europe, novembre 2004, p. 161.

Michael Kelly, Michael Grenfell, Rebecca Allan, et al, *Profil européen pour la formation des enseignants de langues étrangères – un cadre de référence : rapport final*, Commission européenne, septembre 2004, p. 124. (http://ec.europa.eu/education/languages/pdf/doc477_fr.pdf).

9. Université d'été sur la formation des enseignants de langues en Europe (www.sem-lang.eu).

de formation, dont la complémentarité renouvelle l'approche de la formation initiale et continue.

Accompagner la formation des enseignants de langues est une condition de l'accomplissement des objectifs de Lisbonne. Les sites d'accompagnement constituent un dispositif de formation* à destination des enseignants de langues qui peut être décliné selon les différents contextes européens.

Les sites d'accompagnement pour les enseignants de langues

La notion d'accompagnement, au cœur des enjeux de la formation tout au long de la vie

Qu'entend-on par accompagnement ?

L'accompagnement est une notion qui connaît un essor certain, dans le discours institutionnel comme dans celui de la recherche. En français, les termes « accompagnement », « accompagner », « compagnon » remontent, dans le champ de la formation professionnelle, au XIII^e siècle. Leurs définitions comportent les mots clés suivants : « seconder », « aller avec », « être associé », « se joindre à quelqu'un », ou encore « collègue », « confrère », « pair* », « maître ». Il s'agit donc de ne pas laisser l'apprenant seul face à un parcours difficile.

La notion d'accompagnement apparaît dans les textes officiels français au milieu des années 1990 et s'inscrit dans une réflexion théorique sur le renouvellement des métiers de formateurs et la redéfinition du rôle d'enseignant à l'ère du multimédia.¹⁰ La recherche souligne les nouveaux défis de l'accompagnement : « La nouvelle problématique à laquelle les enseignants, les formateurs et les chercheurs sont confrontés aujourd'hui est de rechercher les modalités d'articulation entre les temps courts, ceux de la classe, des programmes, des stages, et les temps longs, qui sont ceux du développement ». ¹¹ L'accompagnement représenterait une idée neuve et radicale car « il interpelle le projet global d'éducation en remettant en cause la hiérarchisation immuable basée sur la détention du savoir. Parce qu'il cherche le développement des capacités critiques pour le plus grand nombre, en reliant chacun à l'universel et au particulier, il constitue probablement un instrument novateur de lutte contre l'inégalité sociale ».

L'accompagnement implique une dimension relationnelle (présence attentive à autrui) ainsi qu'une dimension temporelle, qui renvoie à l'idée d'un passage, d'un projet dans le temps, d'une transition. Pour Marie-José Barbot, l'accompagnement peut être autonomisant si l'on tient compte du contexte institutionnel, de la dimension contractuelle, de la question de l'évaluation et de l'accompagnement pensé comme processus.¹²

Quelles sont les modalités d'accompagnement ?

Les modalités d'accompagnement des enseignants peuvent être liées à la présence d'un tuteur (dans le cadre de la formation initiale) ou d'un référent (dans le cadre de la formation continue), mais elles peuvent également faire partie d'une formation à distance.

Les TICE ont en effet démultiplié les modalités d'accompagnement des enseignants et des apprenants et ouvert les stratégies de formation en rendant accessibles de nouveaux environnements et des espaces de communication.

10. Marie-José Barbot, « Rôle de l'enseignant-formateur : l'accompagnement en question », *Mélanges Crapel*, n° 28, pages 1-46, Nancy, 2006.

11. Monique Lafont, « L'accompagnement, une grande aventure... », dans *Accompagner, une idée neuve en éducation*, *Cahiers pédagogiques* N°393, 2001.

12. Marie-José Barbot, opus cité.

Les sites d'accompagnement n'ont pas pour vocation de se substituer à la formation en présence. Ils sont au contraire pensés en support aux actions de formation : pour prolonger leur action, démultiplier leurs résultats et favoriser l'autonomie* des enseignants.

Les sites sont aussi à la croisée des dispositifs d'accompagnement en ligne : ils peuvent être associés à des plateformes collaboratives*, à des plateformes d'*e-learning*¹³ ou des modules de formation à distance.

Quels sont les profils des sites à destination des enseignants de langues ?

Les sites à destination des enseignants sont nombreux et présentent une très grande hétérogénéité. La terminologie les décrivant est très variée. On y retrouve plusieurs notions liées entre elles :

- la notion de portail* ;
Le site Franc-parler.org à destination des enseignants de Français Langue Etrangère (FLE) se décrit comme « le portail de la communauté francophone » ; il est question aussi de portail « interlangues ». ¹⁴ La terminologie anglo-saxonne a recours au mot « *gateway* ». Ainsi le site *Primary Languages* se décrit comme « le portail national pour le conseil, l'information et le soutien » ¹⁵, terme qui caractérise aussi le site dédié aux partenariats internationaux (*global gateway*), développé par le British Council. ¹⁶
- la notion de « support » et de « service » ;
En anglais, le terme « *support* » est associé aux sites développés pour les enseignants de langues. ¹⁷ La notion de service (et de gratuité) se retrouve dans la terminologie du site d'accompagnement de la Généralité de Catalogne, *El Servei de Llengües* (« le service des langues »). ¹⁸
- la notion de « centre virtuel » ;
L'Instituto Cervantès ¹⁹ et l'Instituto Camões complètent cette notion de service et l'associent à celui de centre virtuel.
- la notion de serveur de l'éducation.
En Allemagne, le terme qui se rapproche le plus dans ses finalités de celui de site d'accompagnement est « *Bildungsserver* ». Ainsi, il inscrit ses missions dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique éducative : « [le serveur] a pour objectifs l'amélioration de la qualité de l'enseignement, l'introduction de nouvelles méthodes, le développement de structures nouvelles de communication et doit contribuer à l'amélioration des compétences* des enseignants et des élèves. » La notion de serveur est corrélée à celles de mise en réseau et de mutualisation. ²⁰

13. www.institut.minefi.gouv.fr/sections/themes/e-formation/glossaire2/view

14. Terme choisi au niveau des académies en France pour désigner les pages consacrées à l'enseignement de langues.

15. « *National gateway to advice, information and support* », www.primarylanguages.org.uk

16. « *The gateway to new international partnerships* ».

17. « TeachingEnglish is produced by the British Council with content and editorial support from the British Broadcasting Corporation. Both organisations receive funding from the UK government for their work in promoting English, supporting English language teaching (ELT) and providing information and access to ELT products, services and expertise from the UK. All teaching material on the site is free to access. », www.teachingenglish.org.uk/about-us [terme mis en italique par l'auteur].

18. <http://phobos.xtec.cat/pluriling/index.html>

19. « El Centro Virtual Cervantes ofrece materiales y servicios para los profesores de español, los estudiantes, los traductores, los periodistas y otros profesionales que trabajan con la lengua, así como para los hispanistas de todo el mundo, y para cualquier persona interesada en la lengua española, su cultura y la situación del español en la Red ». Sobre nosotros : <http://cvc.cervantes.es/sitio/default.htm>

20. Le « Bildungsserver Hessen » propose une définition du terme Bildungsserver. Elle est accessible à l'adresse suivante http://dms.bildung.hessen.de/wir_ueber_uns/intern/konzept.html.

- le terme de « site d'accompagnement » a été retenu pour les sites français PrimLangues et Emilangues.

Les sites à destination des enseignants de langues en Europe présentent des profils très variés en fonction du commanditaire, des animateurs, des objectifs et des attentes du public cible.²¹ Une typologie (voir annexe) des sites d'accompagnement à destination des enseignants peut être établie à partir des critères suivants :

- la dimension plurilingue (langue cible* - langue source*) ;
- le commanditaire (institution, association) ;
- l'échelle (locale, régionale, nationale, transnationale) ;
- le type d'enseignement (enseignement précoce, EMILE*, langue sur objectif spécifique, enseignement supérieur, généraliste, TICE et langues, etc.) ;
- le public visé ;
- la diversité des contenus (informations, ressources* pédagogiques, autoformation*) ;
- l'accès (public / partiellement public / réservé aux membres) ;
- la place accordée aux échanges (forum, mutualisation).

Le constat est celui d'une très grande diversité de sites, en fonction des attentes et des contextes spécifiques. Ce guide se propose de mettre en avant un ensemble de recommandations pour la création de sites Internet et de partager une série de bonnes pratiques, afin de proposer des outils performants pour l'amélioration de la formation des enseignants.

Qu'est-ce qu'un site d'accompagnement à destination des enseignants de langues ?

Une proposition de définition

Un site d'accompagnement constitue un espace de référence pour les enseignants de langues ; ouvert sur l'Europe et l'international, il est à la fois un site d'information, un centre de ressources* et un lieu d'échanges et de mutualisation. Régulièrement mis à jour et accessible à tous, il a pour vocation d'accompagner les enseignants dans leur pratique professionnelle en favorisant l'échange, dans une perspective de formation tout au long de la vie et de promotion de la diversité linguistique. Il doit être une sorte de « fil rouge », qui s'articule par rapport aux différents dispositifs de formation (initiale, continue) et aux autres outils d'accompagnement en ligne. Il aide les enseignants à développer de nouvelles compétences*, notamment dans le domaine des TICE et des pratiques innovantes, pour soutenir et améliorer l'enseignement des langues. Il favorise la mise en œuvre du *CECRL** et du *PEL**. Enfin, ce site permet aux enseignants de langues d'appréhender plus clairement leurs propres pratiques, en échangeant aussi bien avec leurs pairs* qu'avec des institutions ou des associations éducatives.

Le guide SAEL, un guide pratique dédié aux sites d'accompagnement pour les enseignants de langues

Le guide

Le guide a été élaboré avec le soutien de la Commission européenne, dans le cadre du projet européen SAEL, dédié aux sites d'accompagnement pour les enseignants de langues. Ce

projet a été mené par le Centre international d'études pédagogiques (France), l'Association nationale des Professeurs de français (Italie) et Europees Platform (Pays-Bas) en lien avec les expertes Elisabeth Brodin (Université Stendhal – Grenoble 3) et Micheline Maurice (experte pédagogique auprès d'eTwinning France).

Le partenariat SAEL, reflet de la diversité des acteurs de la formation des enseignants de langues

- Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP) – France
Le CIEP (www.ciep.fr), pilote du projet SAEL, est un opérateur public sous tutelle des ministères français de l'Éducation nationale (MEN) et de l'Enseignement supérieur et de la recherche (MESR). Ses missions centrales sont de valoriser l'expertise française à l'étranger, de participer à l'effort d'attractivité de la France et à l'internationalisation de son système éducatif, ainsi que d'œuvrer à la promotion du plurilinguisme. Ses activités sont organisées autour de deux pôles : l'éducation (enseignement général, professionnel et supérieur, reconnaissance des diplômes) et les langues (langues étrangères et mobilité, évaluation et certifications, langue française). Pilote du projet, le CIEP représente dans le partenariat les structures étatiques d'accompagnement des politiques nationales.
- L'Association Nationale des Enseignants de Français (ANIF) – Italie
Créée en 2001, l'ANIF (www.associazioneanif.it/) rassemble des professeurs italiens de français désireux de répondre aux nouveaux défis nationaux et européens concernant la place de l'enseignement et de l'apprentissage des langues vivantes. L'association se propose notamment de promouvoir l'enseignement du français dans une perspective plurilingue, en favorisant une démarche qualité fondée sur la confrontation et l'échange, sur le développement de la formation initiale et continue et sur l'organisation de toute manifestation susceptible de diffuser largement les bonnes pratiques dégagées.

Ce partenariat a notamment été choisi pour impliquer les associations de professeurs de langues. En effet, au niveau local, national et européen, celles-ci jouent un rôle déterminant pour la diffusion des bonnes pratiques et représentent une interface entre le terrain et les autorités éducatives.²² Les associations peuvent en outre se voir confier des missions de formation des enseignants de langues par l'institution, et jouent à ce titre en rôle dans la mise en œuvre des réformes.²³

- Europees Platform - internationaliseren in onderwijs – Pays-Bas
Europees Platform (www.europeesplatform.nl) est une fondation mandatée conjointement par le ministère de l'Éducation néerlandais et la Commission européenne afin de mettre en œuvre une série de programmes visant à renforcer la dimension européenne, à promouvoir l'internationalisation et à améliorer la qualité de l'enseignement aux Pays-Bas. Europees Platform concentre son action sur l'enseignement primaire et secondaire, la formation professionnelle, ainsi que la formation et l'éducation des adultes. Ce partenaire* a été choisi en tant que représentant des fondations, autre type de structure européenne pouvant soutenir le multilinguisme et la formation des enseignants de langues en Europe.

Grâce à la composition diversifiée du partenariat, les sites Internet dédiés aux enseignants de langues gérés par ce dernier présentent des profils variés et complémentaires.

22. Rapport final du projet REAL 1 (www.ciep.fr/expert_langues/etrangeres/real.php).

23. En Italie, certaines associations d'enseignants de langues (plurilingues notamment) sont officiellement habilitées à prendre en charge la formation continue des enseignants, comme l'ANILS et le LEND, qui ont été associées aux recherches du projet SAEL.

Le ministère français de l'Éducation nationale (MEN), l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) ont désigné le CIEP comme opérateur pour la création et l'animation de sites Internet à destination des enseignants de langues.

- Franc-parler (www.franc-parler.org), créé en 2000, est dédié à la communauté des enseignants de français dans le monde ;
- PrimLangues (www.primlangues.education.fr), créé en 2002, est destiné à l'enseignement des langues dans le primaire ;
- Emilangues (www.emilangues.education.fr), créé en 2006, est dédié à l'enseignement EMILE* en France.

Dernièrement, le CIEP s'est vu confier par le ministère français des Affaires étrangères et européennes (MAEE) la création et l'animation d'un site dédié à l'enseignement bilingue dans les filières francophones, « Le fil du bilingue » (www.lefiledubilingue.org).

L'ANIF, conformément à ses statuts, a réalisé un site Internet (www.anif.it) conçu comme un espace d'échange et de partage de bonnes pratiques, dont le rôle est de favoriser la mutualisation des expériences. Bilingue, il s'adresse aux membres de l'association, mais aussi plus largement aux enseignants de langues et aux décideurs.

Europees Platform pilote une quinzaine de sites Internet. Les expérimentations ont porté sur le site *e-changes* (www.e-changes.nl/) dédié à accompagner les échanges scolaires aux Pays-Bas.

Méthodologie adoptée

Ce guide s'appuie sur les recherches et les expérimentations menées dans le cadre du projet SAEL, une recherche-action sur les sites d'accompagnement pour enseignants de langues.

Cette étude s'est fondée sur :

- l'analyse approfondie des sites partenaires ainsi que d'autres sites similaires en Europe ;
- l'identification de bonnes pratiques ;
- les expérimentations conduites par les partenaires*, qui s'engagent à échanger concrètement leurs pratiques et à mettre en œuvre au sein de leurs sites au moins une bonne pratique inspirée des sites identifiés dans le cadre du partenariat.

Analyse des sites du partenariat

L'analyse s'est portée dans un premier temps sur les sites du partenariat, à partir de fiches descriptives des sites concernés, d'enquêtes menées auprès des décideurs (questionnaire pour décideurs) et des sites (questionnaire pour gestionnaires).

Les usagers des sites ont été sollicités tout au long du projet par le biais d'une enquête mise en ligne afin d'analyser leur perception du site, leurs attentes et le suivi des expérimentations (voir ci-dessous).

Recherche sur les sites à destination des enseignants de langues

Les recherches se sont ensuite élargies aux sites à destination des enseignants de langues en Europe, pour identifier des sites aux profils similaires et analyser leurs spécificités et leurs modalités d'accompagnement.

Le corpus de sites ne se veut pas exhaustif ; il est lié à la maîtrise des langues du partenariat, aux contextes nationaux et aux institutions participantes. Plusieurs critères sont apparus comme fondamentaux, notamment la mise à jour régulière du site, la diversité des contenus et la dimension interactive.

Identification de bonnes pratiques

12 Dans un deuxième temps, les recherches ont porté sur un corpus de sites plus large (à desti-

nation des enseignants mais aussi d'autres publics) et ont permis d'identifier des bonnes pratiques susceptibles d'enrichir les sites d'accompagnement déjà existants ou en cours de mise en place.

Les bonnes pratiques retenues l'ont été sur la base de leur transférabilité à d'autres contextes, des manques identifiés par les gestionnaires des sites partenaires et des attentes des enseignants (telles que formulées dans les enquêtes).

Les bonnes pratiques seront présentées dans ce guide sous forme d'exemples et de références. Elles seront consultables sur le site Internet www.eurosael.eu (dans la rubrique « Guide »).

Les bonnes pratiques identifiées visent à :

- faire connaître des expériences souvent isolées (changement d'échelle) ;
- mettre en évidence des expériences innovantes et impulser une dynamique de changement ;
- développer des échanges d'expériences (communication entre les membres de la communauté éducative pour améliorer ses propres pratiques d'enseignement) ;
- promouvoir des bonnes pratiques éditoriales et des techniques transposables.

Expérimentations menées sur les sites du partenariat

Des expérimentations ont été menées sur les sites partenaires :

- la création d'une nouvelle rubrique dédiée à l'accompagnement de la pédagogie de l'échange à distance, proposant des expérimentations et associant les sites d'accompagnement et de formation en présence (ANIF et *e-changes*) ;
- la refonte d'une lettre d'information (Franc-parler.org) à partir de la bonne pratique de la lettre d'information du site « *Deutsch-als-Fremdsprache* » (www.daf.de) ;
- la refonte d'une rubrique dédiée à la mutualisation, identifiée comme un manque sur Emilangues (refonte de la rubrique « Le coin des ») ;
- la création de vidéos de pratiques filmées en classe (PrimLangues) à partir des bonnes pratiques identifiées sur le site *Primary Languages* ;
- échanger et correspondre : une rubrique dédiée à la méthodologie des échanges à distance (PrimLangues) à destination des enseignants de primaire.

Le projet a non seulement permis de créer le guide, mais aussi – à travers une démarche de recherche-action – d'améliorer les sites d'accompagnement du partenariat, en proposant un contenu plus riche et ouvert sur les problématiques et les contenus européens, associant davantage les enseignants de langues.

Un séminaire européen à l'intention des décideurs (CIEP, 5-6 novembre 2009) a permis de compléter, grâce aux échanges entre homologues, les recommandations consignées dans ce guide.

A qui s'adresse ce guide ?

Ce guide pratique a été conçu à l'intention des responsables des TICE et de la formation des enseignants de langues, afin qu'ils puissent trouver recommandations, exemples de sites et de bonnes pratiques pour créer, améliorer et animer des sites d'accompagnement adaptés à leur contexte national, régional ou institutionnel.

Il ne s'agit pas d'un guide technique pour créer un site ou rédiger un cahier des charges* ; il existe en librairie et sur Internet des dossiers à cet effet (voir rubrique « Références »). Ce manuel propose au contraire une réflexion quant à la manière d'articuler formation des enseignants de langues et éléments de politique linguistique au centre de la préoccupation de l'ensemble des Etats membres de l'UE, tels que le multilinguisme, la mise en œuvre du *CECRL**, l'utilisation du *PEL** ou la mobilité des personnels enseignants.

Comment utiliser ce guide ?

Ce guide est disponible en deux formats : en version papier et en version électronique (www.eurosael.eu/guide).

Il est composé de quatre chapitres : le premier récapitule les principaux objectifs des sites d'accompagnement et fournit un argumentaire à l'intention des responsables politiques ou d'éventuels bailleurs de fonds. Le second propose de réfléchir à la création, au pilotage et à l'animation des sites d'accompagnement. Le troisième est dédié aux aspects techniques de la mise en œuvre. Le quatrième s'intéresse à la question des ressources* mises à disposition (modalités de création, validation, diversité, etc.).

Les illustrations de ce guide proviennent de sites existants et de bonnes pratiques identifiées pendant les expérimentations menées dans le cadre du projet SAEL. Toutes les bonnes pratiques ne seront pas développées dans ce guide, mais seront accessibles sur le site Internet du projet. Les références à ces bonnes pratiques seront mises en avant à l'aide du signe typographique suivant **■** ; la liste complète figure en annexe de ce guide.

UN SITE INTERNET POUR ALLER PLUS LOIN

Ce guide est conçu en lien avec le site internet du projet (www.eurosael.eu). Dans la rubrique « guide » du site accessible à l'adresse www.eurosael.eu/fr/guide, l'internaute pourra consulter et télécharger les matériaux de recherche du projet (enquêtes, questionnaires, typologie), les articles de recherche des experts, les bonnes pratiques.

CHAPITRE 1

Pourquoi créer un site d'accompagnement à destination des enseignants de langues ?

Ce chapitre résume les raisons motivant la création d'un site d'accompagnement à destination des enseignants de langues.

Répondre à l'évolution de l'enseignement des langues

Le site d'accompagnement est un outil au service de la politique linguistique : il peut avoir vocation à soutenir une réforme, structurer un réseau et/ou promouvoir des pratiques innovantes.

Accompagner une réforme

Les sites d'accompagnement pour les enseignants de langues permettent de répondre à plusieurs transformations majeures de l'enseignement des langues, comme par exemple :

- l'introduction du *CECRL** et du *PEL**;
- les changements dans le curriculum* des enseignants ;
- les mutations technologiques (TICE) ;
- l'introduction de l'enseignement des langues dans le primaire ;
- le développement de l'enseignement des langues des communautés ;
- l'introduction de nouvelles disciplines ;
- une nouvelle orientation de la politique linguistique.

La conception du site permet alors de :

- mettre en place une stratégie de communication et d'explicitation ;
- créer un lieu central de référence pour les enseignants de langues ;
- proposer des exemples de bonnes pratiques ;
- mettre en relation les experts et les enseignants de langues par le biais d'espaces d'échanges (forums, conseils personnalisés, chat, tutoriels, etc.).

Le site d'accompagnement doit dépasser le rôle de simple vitrine ou de portail* pour impulser une dynamique et favoriser, au niveau de l'institution, une réflexion sur les matériaux, les outils et les méthodes.

**EXEMPLE 1*****PrimLangues, un site pour accompagner l'introduction de l'enseignement des langues dans l'enseignement primaire***

URL	www.primlangues.education.fr
Public cible	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignants et intervenants dans le primaire • Formateurs
Type d'enseignement	Enseignement précoce des langues
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction de l'enseignement de langues en France dans le premier degré (âge 6-10 ans). Niveau visé : A1. • Promotion de l'enseignement précoce des langues en Europe dans le respect de la diversité des langues. • Nécessité de former massivement les enseignants dans le primaire.
Date de création	2002
Pays	France
Echelle	Nationale
Commanditaire	Ministère de l'Éducation nationale
Opérateur	Centre international d'études pédagogiques (CIEP)
Mise en œuvre	Création d'un site à destination des enseignants et des intervenants de langues, proposant des ressources* en 7 langues, des outils d'autoformation*, des forums d'échange et une rubrique dédiée à la pédagogie des échanges à distance.
Liens vers la formation en présence	Le site organise des formations à partir des ressources à destination des enseignants et formateurs.
Fréquentation	35 000 visites mensuelles.

Les sites d'accompagnement constituent un levier important pour mettre en œuvre les réformes dans le domaine de la politique linguistique. Leur création permet de diffuser et d'expérimenter ces réformes à l'échelle locale, nationale et européenne.

Structurer un réseau

Un site d'accompagnement contribue à rassembler les enseignants de langues et à structurer les activités de leur réseau. Il permet notamment de faciliter la communication sur les manifestations du réseau ou de l'association, de favoriser les échanges virtuels, le partage d'informations et/ou de documents, et de participer à la création d'une communauté de pratiques*.

Cette dimension est essentielle pour les sites associatifs et pour les communautés. L'utilisation d'un site Internet relève en effet de l'environnement familial des enseignants de langues.

Le site permet de relier tous les espaces d'expression de la communauté, tels que les forums, les *chats* ou les réseaux sociaux.



EXEMPLE 2

Le DaF-Netzwerk, un réseau d'acteurs dans le domaine de l'allemand langue étrangère

Contexte	Création d'un réseau d'acteurs intervenant dans le domaine de l'allemand langue étrangère (<i>Deutsch als Fremdsprache</i> - DaF), soutenu par la Commission européenne dans le cadre du projet Comenius 3.
URL	www.daf-netzwerk.org/
Date	2003
Pays	Européen
Echelle	Transnationale
Commanditaires	COMENIUS-C3 DAF-SÜDOST Network
Opérateur	<i>Institut für Kommunikation (IKK)</i>
Mise en œuvre	IKK, partenaire du réseau, a mis ce site en œuvre. Il a géré le site du projet pendant 3 ans, les contenus étant alimentés par les productions du réseau et les enseignants. Il a permis de constituer une communauté d'enseignants géographiquement dispersés dans l'Europe du Sud-Est. Le site continue à être enrichi par l'un des membres du consortium.
Liens vers la formation en présence	Le réseau organise des sessions de formation dont les résultats sont mutualisés.
Modalité interactive	Forum, forums spécialisés, liste de diffusion, contribution des membres aux contenus du site.

Les sites d'accompagnement contribuent à structurer en réseau la communauté des enseignants de langues, tant à l'échelle nationale que transnationale.

Promouvoir des pratiques innovantes

Les sites d'accompagnement peuvent être plus particulièrement dédiés à la promotion de pratiques innovantes, en particulier celles liées à la problématique conjointe des TICE et des langues.

Ces sites thématiques proposent des bonnes pratiques dans le domaine de la promotion de l'enseignement des langues, des langues de communauté et des usages des TICE.

F L E N E T**EXEMPLE 3*****FLENET, une communauté de recherche pour la promotion des TICE***

URL	http://www3.unileon.es/dp/dfm/flenet/
Public-cible	Etudiants, enseignants, chercheurs en français langue étrangère
Type d'enseignement	Tout type
Contexte	Projet de recherche
Date de création	1999
Pays	France
Echelle	Nationale
Commanditaire	L'Université de Léon en lien avec le programme national de la promotion de la connaissance
Opérateur	Département de Philologie moderne de l'Université de Léon
Mise en œuvre	<p>Le but du projet FLENET est de fournir aux étudiants, aux enseignants et aux chercheurs les ressources, les méthodes, les outils nécessaires pour comprendre et utiliser les applications d'Internet dans le domaine de l'enseignement des langues.</p> <p>Le site s'articule autour de trois grands espaces :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. un espace de présentation des recherches menées dans le cadre du laboratoire de recherche. 2. un espace collaboratif (FLENET RedIRIS). Les chercheurs, enseignants et étudiants échangent et proposent des informations, des documents et des idées sur les enjeux entre les TICE et le monde FLE à travers une plateforme collaborative et une liste de diffusion. 3. le campus virtuel. Il propose deux types de cours : des formations à l'utilisation et à l'intégration d'Internet dans les cours de langues pour les enseignants et les étudiants et des formations linguistiques pour les étudiants de français. Ces cours gratuits et mis à la disposition de tous ont pour but de favoriser le développement de l'utilisation des TICE et plus spécialement d'Internet en cours de langues. Les cours du campus virtuel sont toujours d'ordre pratique et permettent d'avoir accès aux travaux.
Liens vers la formation en présence	L'université de Léon propose des cursus de formation articulant les deux.

Les sites d'accompagnement permettent de promouvoir les TICE comme les projets innovants, et d'accompagner les enseignants de langues dans leur mise en œuvre.

Un élément visible, accessible et flexible**Un outil de communication au service de l'enseignement des langues**

La création d'un site d'accompagnement à destination des enseignants de langues est un geste politique important de soutien à cette communauté. Il permet d'ancrer l'enseignement des langues dans le paysage médiatique et d'y faire relayer toutes les actions qui lui sont destinées, comme les formations et les programmes d'échanges. La création d'un site Internet participe à la stratégie de communication de l'institution à destination des enseignants de langues. Le site permet également de s'adresser aux décideurs, aux prescripteurs et à la société civile, dans une démarche de promotion de l'enseignement des langues. **55**

Les enseignants, comme les décideurs pourront ainsi y puiser documentation et supports de communication.



EXEMPLE 4

Languages Work, un site pour promouvoir l'apprentissage des langues

URL	www.languageswork.org.uk/
Date	2002
Pays	Royaume-Uni
Echelle	Nationale
Commanditaire	Ministère de l'Éducation
Opérateur	CILT (The National Centre for Languages)
Public	Etudiants en langues, professeurs de langues, décideurs.
Mise en œuvre	Point de contact pour l'organisation de la Journée européenne des langues, le CILT a mis en œuvre un site dédié à la promotion de l'enseignement des langues dans une perspective de diversité. Ce programme est destiné à attirer l'attention sur la valeur des langues au travail, à la maison et à l'école.
Lien vers la formation en présence	Le CILT organise des sessions d'information et de formation sur le développement des compétences* professionnelles.

Pour une association, la création d'un site Internet permet notamment :

- de refléter l'activité et le dynamisme de son réseau ;
- de présenter ses objectifs et l'offre de services qu'elle propose à ses membres ;
- de valoriser son action ;
- de relayer dans la sphère médiatique les attentes et les besoins des enseignants de langues.

Les sites d'accompagnement permettent d'articuler toutes les actions et des institutions en charge de la formation des apprenants et des enseignants.

Un public diversifié

Les sites Internet sont susceptibles de s'adresser à tous les acteurs de la politique linguistique, et les contenus peuvent être adaptés à différents publics en fonction de l'évolution de la politique linguistique et des avancées didactiques.

Les contenus peuvent être organisés selon le profil cible (enseignant, formateur, directeur d'école, etc.). Il est aussi possible d'envisager, parmi les fonctionnalités* offertes aux internautes, une personnalisation des espaces permettant une plus grande autonomie* de l'utilisateur. ⁴¹

**EXEMPLE 5****Primary Languages : s'adresser de manière différenciée à l'ensemble des acteurs impliqués dans l'enseignement des langues**

URL	www.primarylanguages.org.uk/
Public-cible	Enseignants, personnels de direction, formateurs.
Type d'enseignement	Enseignement précoce des langues.
Contexte	Le site <i>Primary Languages</i> a été créé pour développer l'usage des TICE et la mise en œuvre des programmes de langues (KS2 Framework) en Grande-Bretagne.
Date de création	2006
Pays	Grande-Bretagne
Echelle	Nationale
Commanditaire	Ministère de l'Éducation
Opérateur	CILT, (The National Centre for Languages)
Mise en œuvre	<p>Le site propose trois espaces :</p> <ul style="list-style-type: none"> • le premier, destiné aux enseignants, propose des bonnes pratiques, une aide pour la mise en œuvre des nouveaux programmes, une illustration de l'usage des TICE sous forme de séquences filmées accompagnées d'une transcription dans 6 langues. Plusieurs accès sont possibles par la page d'accueil ou par l'espace privé personnalisable (« <i>my training zone</i> »). • le deuxième espace s'adresse aux personnels de direction et apporte des éléments sur la planification annuelle, l'analyse de besoins, la formation, l'évaluation. • le troisième espace – dit espace de formation (« <i>training zone</i> ») – est un environnement de formation interactif, protégé par un mot de passe et qui met l'internaute en relation directe avec les tuteurs du CILT et les partenaires stratégiques. Cet espace est conçu comme une académie virtuelle pour les formateurs et un e-forum pour assurer la qualité de la production. Les matériaux pédagogiques additionnels ainsi que des documents filmés sont spécifiquement élaborés pour les formateurs.
Liens vers la formation en présence	Le CILT organise des formations en présence à destination des publics qui viennent compléter l'offre en ligne.

Les sites d'accompagnement doivent s'adresser à l'ensemble des acteurs concernés par l'enseignement des langues (enseignants, formateurs, décideurs, parents) et leur proposer un contenu adapté à leurs besoins spécifiques.

Contribuer à la création d'un patrimoine de ressources en ligne

La création de sites d'accompagnement contribue à favoriser l'accès universel à l'information et à sa diffusion. Elle permet également de diffuser des ressources* de qualité et de promouvoir la diversité linguistique en contribuant à la formation des enseignants de langues et en enrichissant les ressources en langues sur Internet.¹ **4 16 54 61**

L'objectif des sites d'accompagnement est d'offrir un soutien à tous les enseignants de langues et de contribuer à la diffusion des savoirs au-delà des frontières.



EXEMPLE 6

Franc-parler, un site de ressources et d'échanges

URL	www.franc-parler.org
Public-cible	Enseignants, formateurs, apprenants.
Type d'enseignement	Français langue étrangère ou langue seconde.
Contexte	Dédié à la communauté mondiale des professeurs de français, Franc-parler a pour objectifs d'informer les enseignants de l'actualité de la langue française et de leur profession, de proposer ressources* pédagogiques et pratiques régulièrement actualisées et de favoriser les échanges entre professeurs du monde entier.
Date de création	2000
Pays	France (équipe éditoriale)
Echelle	Mondiale
Commanditaire	Organisation internationale de la Francophonie
Opérateur	Centre international d'études pédagogiques (CIEP), Fédération internationale des professeurs de français (FIPF)
Contenu	<p>Ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les <i>dossiers</i> mensuels abordent des thèmes didactiques ou généralistes : le cinéma, les projets de classe, le <i>CECRL*</i>, la bande dessinée francophone, les blogs, etc. Chacun de ces dossiers conjugue un <i>parcours*</i> et des fiches pédagogiques à des entretiens et des contributions originales de la part d'intervenants extérieurs. - Les <i>parcours</i> proposent une sélection de sites Internet commentée et évaluée. L'objectif est de conférer aux enseignants les moyens techniques ou les compétences pour accéder rapidement à des sites pertinents. - Les <i>fiches</i>, contenus originaux de Franc-parler. <p>Les <i>Activités pour la classe</i> proposent des ressources pédagogiques prêtes à l'emploi. Les étapes des activités sont détaillées de leur préparation à leur mise en place dans la classe.</p> <p>La partie <i>autoformation*</i> donne les clés pédagogiques et techniques d'activités innovantes telles que la création d'un blog, de podcasts, de « rallies » en ligne pour les élèves, etc.</p> <p>Les <i>Fiches techniques</i> forment les enseignants à l'utilisation de logiciels gratuits utiles : enregistrement de ressources en ligne, retouche d'images, édition sonore, génération d'exercices interactifs, etc.</p>
Liens vers la formation en présence	L'équipe éditoriale assure des formations sur les thématiques développées par le site (didactique, usages des TICE, mise en place de réseaux sociaux, etc.).

La majeure partie des contenus des sites d'accompagnement devra rester accessible à tous, même si certaines parties, contenus ou fonctionnalités* pourront être réservés à une communauté plus réduite et protégés par un mot de passe. Les sections restreintes des sites d'association réservent en effet à leurs membres les services et les ressources* les plus recherchés. Les sites d'accompagnement devront favoriser la production de ressources libres de droits (les licences sous *Creative Commons*²) car elles permettent une plus grande circulation des contenus. **40 61**

Un site d'accompagnement doit être conçu dans une démarche de pérennité. On y veillera en particulier lors de la refonte des sites, en gardant notamment des passerelles vers les adresses des anciens contenus.

2. www.creativecommons.org

Les sites d'accompagnement à destination des enseignants de langues doivent permettre de manière pérenne le partage de contenus et participer à la diversité linguistique des ressources* sur Internet.

Un outil pour développer de nouvelles compétences et développer les échanges en Europe

Développer les compétences des enseignants de langues

Les sites d'accompagnement doivent favoriser l'acquisition et l'actualisation de compétences* et de savoir-faire chez les enseignants de langues, dans un processus de formation tout au long de la vie. Cette démarche s'inscrit dans les recommandations du *Profil européen de la formation des enseignants de langues étrangères* et du *Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale*³ (PEPELF).

Les sites d'accompagnement participent au programme de perfectionnement méthodologique dans le cadre de la formation continue, en développant et en favorisant les compétences interculturelles et la maîtrise et l'usage des TICE.



EXEMPLE 7

Emilangues : accompagner la professionnalisation des enseignants EMILE

La création du site Emilangues a accompagné la professionnalisation des professeurs qui enseignent leur matière, discipline non linguistique (DNL), en langue étrangère. La certification complémentaire créée en 2004 atteste d'un niveau de maîtrise de la langue cible* ainsi qu'une connaissance de ce dispositif d'enseignement et de la didactique de l'EMILE*.

Développer la mobilité et les échanges en Europe

Dans le contexte d'une Europe ouverte sur le monde, la mobilité des enseignants comme des élèves est un enjeu pour tout système éducatif. Les sites d'accompagnement ont vocation à promouvoir les échanges et à faciliter tant la mobilité des enseignants que celle des élèves.

42 43 44 46 47 48 49 50

Les sites d'accompagnement doivent informer les enseignants afin de faciliter :

- la mobilité des élèves ;
- la mobilité des enseignants ;
- la mutualisation des bonnes pratiques dans le domaine ;
- l'organisation en réseau des enseignants.

ACCOMPAGNER LES ÉCHANGES À DISTANCE

Des enjeux

- développer l'appropriation de nouveaux outils technologiques qui permettent de promouvoir des échanges ;
- faire connaître les dispositifs existants à l'échelle locale, nationale et européenne ;
- promouvoir l'échange comme processus d'apprentissage des élèves, à savoir l'ensemble des pratiques qui permettent aux élèves d'apprendre les langues grâce aux TICE, en menant des projets avec les élèves d'un autre pays, de langue et de culture différentes. La démarche est basée sur la communication et la réalisation de productions communes dans la perspective du *CECRL** ;
- intégrer les échanges comme processus de formation continue des professeurs, c'est-à-dire l'introduction dans leurs pratiques professionnelles de démarches d'échange, de coopération et de mutualisation de leurs pratiques, en vue de développer leurs compétences*, de construire de nouveaux outils pédagogiques, de coproduire de nouvelles ressources*. **26**

Le lien entre les pratiques d'échange est à construire dans l'environnement professionnel des enseignants. Cette construction représente un défi pour les années à venir dans le champ de la formation.

Un constat

- Un faible nombre d'enseignants de langues impliqués : d'après les informations recueillies au cours des actions de formation menées dans ce domaine dans différents pays d'Europe, les nouveaux types de correspondances et de projets d'échange se sont développés et multipliés, notamment à la faveur des programmes européens et de l'introduction des TICE à l'école. Leur nombre reste cependant encore modeste.
- L'échange pédagogique, une pratique encore minoritaire : une très grande majorité d'enseignants n'envisage pas les échanges comme une démarche pédagogique à part entière, ou comme une modalité d'enseignement des langues selon une perspective actionnelle, mais davantage comme une activité de sensibilisation à la culture étrangère, de contact avec le pays dont ils enseignent la langue. Leur besoin se situe donc principalement dans le champ organisationnel, logistique et financier.
- Une petite minorité d'enseignants expérimentés : ce sont ceux qui mènent déjà des projets d'échange et de coopération, souvent dans le cadre de programmes européens (*eTwinning*, Comenius, Leonardo da Vinci) ou de programmes internationaux. Ces enseignants souhaitent enrichir leurs pratiques et améliorer leurs projets. Ils sont demandeurs de ressources riches et diversifiées, qu'ils utiliseront de manière autonome.

Pour élaborer des stratégies d'accompagnement adaptées aux objectifs de développement des pratiques pédagogiques fondées sur l'échange et la coopération, il est essentiel de prendre en compte les différents degrés de compétence que les professeurs de langues ont construits dans ce domaine.

CHAPITRE 2

Créer, piloter, animer un site d'accompagnement pour les enseignants de langues

La création d'un site d'accompagnement doit s'inscrire dans le cadre général d'une politique linguistique, qu'elle émane d'une institution, d'une agence, d'une association ou d'une communauté de pratiques*. La publication dans la sphère publique est un acte politique qui engage l'institution.

Le présent chapitre se focalisera sur trois temps forts dans la vie d'un site Internet à destination des enseignants de langues : la création, le pilotage et l'animation.

Création d'un site d'accompagnement : définir les priorités

Définition des objectifs du site, des destinataires et des contenus

La création d'un site d'accompagnement, une entreprise collective

Les sites d'accompagnement sont le plus souvent réalisés par une équipe appartenant à une ou plusieurs institutions.

Il est important d'identifier :

- les compétences complémentaires au sein des équipes ;
- les personnes ou les institutions concernées par la formation des enseignants, de manière à les associer aux décisions stratégiques ;
- la part confiée à la sous-traitance ;
- les besoins des publics cibles.

Un comité de pilotage ou un groupe de réflexion peut être créé en amont du projet afin d'impulser et suivre les démarches. Celui-ci contribuera à définir les objectifs et les publics-cibles.

La création de sites d'accompagnement s'inscrit dans une dynamique collective qui doit reposer sur la complémentarité des compétences* et des savoir-faire.

Analyse de besoins

La création d'un site d'accompagnement naît de l'analyse d'un manque dans le domaine de la

formation des langues à l'échelle visée (locale, régionale, nationale, européenne, mondiale). L'analyse de besoins va permettre de justifier la mise en œuvre du projet de création de site Internet et d'analyser sa plus-value. Elle doit être menée à plusieurs échelles (institution, destinataires finaux, offre numérique existante dans le domaine, etc.).

- Analyse de l'environnement institutionnel
 - Quelles sont les réformes en cours ou à venir ?
 - Quelle est l'organisation de l'enseignement des langues (centralisée/décentralisée, etc.) ?
 - Comment la formation des enseignants est-elle organisée ?
 - Quels sont les acteurs / les institutions concernés ?
 - Quelles sont les attentes spécifiques des institutions en charge de la formation ?

- Analyse des besoins des destinataires finaux du site

L'analyse des besoins des destinataires finaux du site garantit l'adéquation entre les objectifs du site et les attentes du public.

Pour proposer la solution la plus adaptée à leur besoin, elle prend souvent la forme de questionnaires sur les attentes des enseignants, les équipements disponibles (notamment informatiques), la fréquentation des sites Internet, leur niveau de maîtrise des TICE, leurs pratiques de classe.

- Analyse de l'offre numérique existante

Créer un site d'accompagnement implique une identification des sites similaires et des offres de produits numériques à l'échelle nationale qu'europpéenne, afin de :

 - démontrer la plus-value associée à la création du site ;
 - favoriser la capitalisation d'expériences ;
 - s'inspirer de bonnes pratiques menées par les autres sites nationaux ou les réseaux transnationaux ;
 - identifier les futures sources d'information du site.

La création de sites d'accompagnement doit s'appuyer sur une analyse du contexte institutionnel et des besoins des enseignants de langues, afin d'offrir la meilleure adéquation entre les objectifs assignés et les besoins réels. Une analyse préalable de l'offre numérique existante en Europe permettra d'identifier des bonnes pratiques et de souligner l'originalité du projet.

Définition des objectifs généraux et du public cible du site

- Quels sont les objectifs du site ?

Les objectifs seront redéfinis au regard de l'analyse du contexte de la politique des langues et de l'analyse des besoins des destinataires finaux.

Quelques pistes :

 - accompagner une réforme dans le domaine de l'enseignement des langues ;
 - informer sur le système éducatif ;
 - promouvoir le multilinguisme ;
 - promouvoir l'enseignement des langues ;
 - valoriser une association ;
 - améliorer les compétences* linguistiques ou pédagogiques des enseignants ;
 - introduire le *CECRL** ;
 - favoriser l'échange de bonnes pratiques ;
 - créer un espace d'échange de documents ;
 - proposer des matériaux pédagogiques ;

- développer l'EMILE* ou l'apprentissage précoce des langues ;
- développer l'usage des TICE ;
- mettre en œuvre des outils d'évaluation.

La hiérarchisation de ces objectifs permettra de définir le profil du site et l'agencement de ces contenus. La prise en compte des recommandations de l'Union européenne en matière de politique linguistique permettra d'intégrer le site d'accompagnement à la dynamique de l'enseignement des langues.

- Quel est le public cible du site ?

Les sites peuvent s'adresser aux enseignants *d'une* langue ou aux enseignants *de* langues, à des enseignants en formation initiale ou à des enseignants expérimentés, à des intervenants ou à des assistants. Ils peuvent viser plus directement les formateurs et les didacticiens ou les autres acteurs de la politique linguistique (cadres de l'éducation, décideurs, chefs d'établissements, etc.). Les parents et la société civile peuvent également constituer un public cible privilégié.

Le public cible influencera la nature du site.

- Quel contenu souhaite-t-on mettre en ligne ?

Il est important de déterminer en amont quel type de documents on souhaite proposer (actualités, ressources*, logiciels, etc.) et sous quels formats (fichiers vidéo, fichiers audio, etc.).

L'architecture et les choix techniques dépendront des types de documents à mettre en ligne, ainsi que de la politique linguistique et des priorités institutionnelles.

- Quelles fonctionnalités* souhaite-t-on offrir aux Internautes ?

Il convient de s'interroger sur les fonctionnalités à offrir aux destinataires finaux au regard des objectifs et des attentes (forums, espaces d'échange de documents, espaces personnalisés, blogs, etc.).

Les objectifs et le public doivent être définis au regard des priorités établies et de l'analyse de besoins. Le cœur de cible de ces sites est formé par les enseignants de langues, mais le site ne doit pas négliger les autres acteurs engagés dans l'enseignement des langues.

Cahier des charges

A ce stade, un cahier des charges* peut être rédigé, dans lequel seront consignés les objectifs, le public, les contraintes (financières, techniques), les types de contenus et le délai de la livraison. Un cahier des charges vise à définir exhaustivement les « spécifications de base » d'un produit ou d'un service à réaliser. Il peut être complété par le cahier des charges fonctionnel (CDCF), document formulant le besoin au moyen de fonctions détaillant les services rendus par le produit et les contraintes auxquelles il est soumis. On y fixe :

- les enjeux sous-jacents et une présentation du contexte ;
- les objectifs généraux à atteindre, y compris le livrable principal ;
- les modalités éventuelles d'exécution (notamment coûts estimés a priori, délai, jalons, etc.), sans toutefois imposer de solutions ;
- les critères d'évaluation du livrable et des autres objectifs ;
- les contraintes principales (ex : accessibilité) ;
- les exclusions.

- Pourquoi créer un cahier des charges ?

Le cahier des charges sert à formaliser les besoins et à les expliquer aux différents acteurs pour s'assurer que tous partagent la même vision. En particulier, le cahier des charges permet de cadrer la ou les missions des acteurs impliqués, et notamment celles du directeur de projet (côté maîtrise d'ouvrage) et/ou du chef de projet (côté maîtrise d'œuvre).

Le cahier des charges sert ensuite à sélectionner le prestataire et à organiser la relation entre le commanditaire et le chef de projet. Il est impératif dans le cadre d'une commande de mettre en concurrence et de respecter les règles d'appel d'offres en vigueur.

Le cahier des charges* est un outil fondamental de communication au service du directeur de projet et/ou du chef de projet. Il s'agit d'un document contractuel entre le client et le prestataire/vendeur, mais il ne constitue pas à lui seul le contrat commercial. La partie « expression du besoin » du cahier des charges est ensuite précisée, si nécessaire, dans un cahier des charges fonctionnel.

Budget, sources de financement

La planification des dépenses est une étape importante dans le processus de création de site Internet. La personnalisation des solutions techniques déjà existantes et le nombre de fonctionnalités* peuvent augmenter d'autant le budget.

Financement public

- Ministères de l'Éducation

Les principaux sites institutionnels analysés par le projet SAEL ont été financés par des directions du ministère de l'Éducation nationale. Ils ont été financés sur convention-cadre ou sous la forme d'un contrat de commande.

EXEMPLE 8

Source de financement : le ministère de l'Éducation

Le ministère de l'Éducation nationale français contribue à la mise en œuvre d'un réseau diversifié de sites à destination des enseignants de langues.

COMMAN- DITAIRE	DIRECTION	ECHELLE	OPÉRATEUR	NOM DU SITE	INSTANCE DE VALIDATION	OBJECTIFS
DGESCO	Enseignement scolaire	Nationale	CIEP	PrimLangues	Comité de pilotage	Accompagner l'introduction des langues dans le primaire
DREIC	Relations internationales	Nationale	CIEP	Emilangues	Comité de pilotage	Développer l'Enseignement par l'intégration d'une langue étrangère (EMILE*) Ouverture à l'international des établissements
DGESCO	Enseignement scolaire	Nationale	ENS-LSH	Clé des langues	Comité de pilotage	Favoriser les liens entre le monde de la recherche et l'enseignement scolaire
SD-TICE	Direction aux TICE	Nationale	SD-TICE	Educnet	SD-TICE	Promouvoir l'usage des TICE / Une partie dédiée aux langues.
Rectorat		Régionale	Rectorat	31 sites académiques	Inspecteurs – IA-IPR/ IEN	Relayer des initiatives régionales

- Ministères des Affaires étrangères

Les ministères des Affaires étrangères jouent un rôle important dans les sites d'accompagnement à destination des langues, car les enjeux linguistiques relèvent de la politique de rayonnement.

EXEMPLE 9**Source de financement : le ministère des Affaires étrangères et européennes**

Le site associatif de l'ANIF (www.anif.it) a ainsi bénéficié d'une subvention du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Italie, sans laquelle il n'aurait pu voir le jour. Plus récemment le ministère des Affaires étrangères et européennes français (MAEE) a contribué à la création du Fil du bilingue (www.lefildubilingue.fr), site dédié à l'enseignement dans les filières francophones.

Fondations

Les fondations peuvent se voir confier la création de sites Internet dans le cadre de leurs missions. Leur portail* devient alors site d'accompagnement pour les enseignants.

EXEMPLE 10**Source de financement : les fondations**

Les fondations *Europees Platform* (www.europeesplatform.nl) ou *Kennisnet* (www.kennisnet.nl)

Fonds européens

Les sites d'accompagnement dans le domaine des langues peuvent être financés dans le cadre de projets européens. La création de sites Internet est un outil devenu quasi indispensable dans le cadre de la stratégie de diffusion des ESTLV. De simples vitrines du projet, ils peuvent se transformer en pivot de l'activité du réseau.

EXEMPLE 11**Source de financement : les fonds européens**

Le réseau « DAF Netzwerk Sud-Ost » (www.daf-netzwerk.org/), co-financé par l'Union européenne de 2003 à 2006, s'est appuyé sur son site Internet pour structurer le réseau des enseignants d'allemand langue étrangère. Le site est au cœur des stratégies de communication, de création et de partage des ressources* et de la dynamique du réseau. Il continue d'être actualisé et enrichi par l'un des partenaires* du réseau, et constitue un témoignage de la pérennité des résultats.

Co-financement

Les sites d'accompagnement et les projets d'accompagnement en ligne peuvent aussi être financés par des acteurs publics et privés. La recherche de co-financement permet la mise en œuvre de projets ambitieux et offre aux internautes de nombreuses fonctionnalités* (cours en ligne, espace personnel, etc.).

Les sites Internet peuvent être financés par des fondations d'entreprises privées. Ainsi, le réseau des Goethe Institut et son site Internet sont financés dans le cadre d'une convention avec le ministère des Affaires Etrangères allemand, en lien avec des sponsors et donateurs.

Co-financement et coopération éditoriale

Les sites d'accompagnement peuvent recevoir ponctuellement des financements extérieurs dans le cadre de projets ou d'actions. La coopération peut aussi intervenir dans le cadre de sessions de droits d'auteur ou de matériaux pédagogiques. Elle permet alors d'enrichir le contenu du site, notamment par l'ajout de documents authentiques.

Budgétiser un projet de site d'accompagnement

Les budgets peuvent varier d'un site d'accompagnement à un autre, selon l'ambition voulue. Dans le cadre de sites d'associations, c'est avant tout l'investissement des ressources humaines qu'il convient d'évaluer.

Il faut distinguer :

- le budget de création du site ;
Il inclut les frais liés à l'étude préliminaire, la conception du site, le graphisme et la mise en production. Il peut varier de quelques milliers d'euros à plusieurs centaines de milliers d'euros pour les sites les plus complexes.

- le budget de fonctionnement (serveur, maintenance) et la rémunération de l'équipe pédagogique ;
Héberger un site Internet, assurer sa maintenance, payer les licences logicielles représente un coût annuel qu'il conviendra de chiffrer. Mutualiser l'hébergement peut contribuer à faire des économies mais risque aussi de complexifier la maintenance. Il faut également prendre en compte le coût de la rémunération du personnel affecté à l'animation du site et à sa maintenance. Ce personnel pourra être composé d'enseignants consacrant un temps plein ou un temps partiel à l'animation du site. Dans le cadre d'institutions bénévoles, l'animation pourra reposer sur une équipe éditoriale dont les compétences* en langues seront complémentaires.
- provisions pour le développement ultérieur.
La pédagogie des langues est un domaine en constante évolution. Prévoir des provisions pour le développement de la solution permet d'adapter le site aux usages, de proposer de nouvelles fonctionnalités* et de procéder à d'éventuelles mises à jour.

Pilotage d'un site d'accompagnement

Une fois le site d'accompagnement créé, il nécessite un suivi de la part de l'institution, de la communauté ou de l'association qui le met en œuvre.

Comités de pilotage et de rédaction

Les comités de pilotage et de rédaction veillent à la qualité des contenus et impulsent les grandes orientations des sites d'accompagnement.

Ceux-ci regroupent les institutions commanditaires et les intervenants dans le champ de la formation, de manière à garantir la conformité entre les objectifs de la commande et les résultats. Les comités de pilotage peuvent également proposer de nouvelles orientations, en lien avec les politiques linguistiques. Les comités de rédaction s'attachent quant à eux davantage aux contenus et à leur planification.

EXEMPLE 12

Franc-parler, ses comités de pilotage et de rédaction

- Le *comité de pilotage* a pour objet de définir les orientations du site, de vérifier son évolution et d'arbitrer les choix de développement. Il est composé d'un représentant de l'OIF, de représentants du CIEP et un représentant de la FIPF. Les membres de l'équipe d'animation du site assistent également aux réunions du comité de pilotage.
- Le *comité de suivi*, chargé de suivre les travaux, de vérifier l'application des orientations décidées par le comité de pilotage, de proposer des idées de développement du site et d'assurer le suivi des personnels, se réunit pour sa part deux fois par an. Il est composé du coordinateur du projet Franc-parler à l'OIF, du chef de projet désigné par le CIEP et d'un représentant de la FIPF. Les membres de l'équipe d'animation du site assistent également aux réunions du comité de suivi.
- Le *comité de rédaction*, qui a pour mission de proposer les orientations thématiques des dossiers et des rubriques et qui prescrit une approche problématisée des thèmes des dossiers, se réunit tous les deux mois. Il est composé des deux chefs de projet désignés par le CIEP et la FIPF et de l'équipe affectée à la gestion et à l'animation du site.

Le comité de pilotage d'un site d'accompagnement définit les grandes orientations, en lien avec les comités éditoriaux et de rédaction. Il veillera ainsi à la mise en conformité du site avec les orientations de la politique linguistique.

Responsabilité juridique et éditoriale

Un site Internet engage l'institution, la communauté et les personnes qui l'ont créé.

Transparence et mise en confiance de l'utilisateur

- Mentions légales
Les sites Internet doivent comporter les mentions légales adaptées, précisant les coordonnées des personnes responsables, conformément à la législation en vigueur. Les obligations peuvent différer selon que l'éditeur professionnel d'un site Web est une personne physique ou une personne morale, et en fonction du pays où est domicilié le site.
- Définition des objectifs et présentation de l'institution
Une rubrique intitulée « Qui sommes-nous », traduite en plusieurs langues, permettra aux internautes d'identifier l'institution ou la communauté commanditaire du site et ses objectifs. Placer un formulaire de contact et une présentation des équipes éditoriales constitue une bonne pratique.
- Conditions d'utilisation du site
Les conditions d'utilisation du site (en particulier des ressources* qui y figurent) ainsi que les clauses de non-responsabilité peuvent être placées en pied de page de manière accessible. En cas de contribution directe des internautes, l'acceptation préalable des conditions du site est déterminante en cas de litige.
- Respect des droits d'auteur
La publication d'un site implique que l'on respecte les droits de la propriété intellectuelle. Il s'agit de s'assurer que les images et les textes soient libres de droits. Dans le cas contraire, le site devra s'en acquitter auprès de l'auteur ou de ses ayant-droits.

Respect des libertés individuelles

Le contenu ne doit comporter aucune mention injurieuse, dégradante ou incitant à la haine raciale. Dans le cas d'hébergement de blogs ou de forums, un système de modération et de veille doit être mis en place. Pour les sites multilingues, disposer d'une équipe de référents par langue permettra de suivre les contenus mis en ligne et de vérifier la conformité entre le texte d'origine et ses traductions.

Les bases de données nominatives conservées par les sites et les équipes éditoriales sont soumises aux lois protégeant la confidentialité des données. Toute personne doit pouvoir accéder aux données conservées dans les bases de données du site ou de faire procéder à leur effacement. Il doit également être possible à tout moment de se désinscrire d'une lettre d'information.

Un site d'accompagnement pour les enseignants de langues doit être transparent au regard des objectifs et des modalités de contribution. Il est nécessaire de préciser les conditions d'utilisation et de respecter les droits de propriété intellectuelle.

Validation et qualité

La validation des contenus peut émaner de l'institution elle-même. Ce sont les cadres éducatifs et les formateurs qui valident alors les productions.

Évaluation par les pairs* ou par la communauté.

Un choix éditorial peut être réalisé par un comité éditorial ; les outils proposés par le web 2.0*

permettent de noter les ressources* proposées et de placer des commentaires qui pourront venir enrichir le contenu.

La question de la validation des contenus pédagogiques est fondamentale pour tout site d'accompagnement. Elle peut se faire soit par le commanditaire et ses représentants, soit entre pairs* et membres de la communauté.

L'assurance qualité

La qualité est un aspect important du processus et doit apparaître dès l'enquête préalable, afin de définir les objectifs du site, les procédures et les modes opératoires, les indicateurs de performance et les processus d'amélioration.

Elle peut porter sur :

- le processus de développement (conformité avec le cahier des charges*, maquette) ;
- le produit (ergonomie*, fonctionnalités*, respect des conditions d'accessibilité*, respect des normes W3C¹, processus de conception et de validation, environnement d'apprentissage).

L'analyse des usages et la mesure de l'impact sur les usagers peuvent être mesurées au moyen des critères et outils suivants : statistiques de fréquentation, enquêtes auprès d'enseignants et d'écoles-pilotes, entretiens semi-guidés, etc. Le recours à des outils statistiques et l'édition de rapports annuels permettra de documenter l'activité du site vis-à-vis de l'autorité de tutelle. Un compte-rendu aux membres de l'association ou de la communauté permettra de conforter l'investissement financier et humain que représente le site.

Les sites d'accompagnement doivent être élaborés à partir d'une charte qualité définie en concertation avec le comité de pilotage, les commanditaires du site et les opérateurs, et ce dès le début du projet.

Animation d'un site d'accompagnement

Profil et fonctions du personnel technique

Pour le bon fonctionnement d'un site Internet, disposer d'un référent technique est d'une importance cruciale, notamment pour les questions de continuité. Un webmestre ou un membre du service informatique peut être associé au site. Il s'occupera des manipulations plus complexes (création de modèles de pages, nouvelles fonctionnalités*, etc.). La délégation de certaines tâches pourra être envisagée via un contrat de maintenance auprès d'un prestataire. Dans certains cas, le contenu est conçu par des équipes pédagogiques ou par les membres de l'association et mis en ligne par un webmestre, cas de plus en rare notamment en raison de la simplification des modalités de contribution. Cette stricte coupure peut amener à des conflits en cas de rupture de dialogue entre la partie technique et les enseignants.

Le webmestre peut aussi avoir un rôle éditorial de validation des contenus.

L'équipe technique vient en appui aux animateurs pour les opérations plus complexes. Le référent technique du site doit être associé à l'équipe éditoriale, afin de proposer les solutions techniques les plus adaptées aux objectifs pédagogiques.

Equipe d'animation (équipe pédagogique)

Les configurations sont assez différentes mais les nouveaux systèmes de gestion de contenu et les outils Web 2.0* permettent une plus grande autonomie des équipes de rédaction et favorisent l'écriture collaborative.

Configuration

L'animation de site Internet repose le plus souvent sur une équipe de contributeurs dont les rôles peuvent être ou non hiérarchisés. Les attributions de chacun seront définies sur la base des compétences* linguistiques et des domaines de spécialité.

Dans le cas d'un site multilingue, une attention particulière doit être portée au flux de travail (*workflow**), c'est-à-dire la modélisation des tâches de l'ensemble de la chaîne éditoriale, ainsi qu'à la constitution d'une équipe aux compétences linguistiques complémentaires. Le recours à un glossaire et à une terminologie codifiée pourra faciliter les procédures.

Dans le cas des associations et des communautés, le réseau de contributeurs peut être fortement décentralisé. Il est important alors qu'une charte éditoriale soit créée et respectée, pour ne pas nuire à l'homogénéité du site. Le site peut utiliser un système de signatures, le nom des contributeurs apparaissant au côté des contenus. Même en cas de gestion fortement décentralisée (forum, blog, etc.), la modération est requise.

EXEMPLE 13

Composition des équipes d'animation

Emilangues et PrimLangues	une équipe de quatre animateurs travaillent sur les sites qui sont développés par un webmestre
Teachingenglish	une équipe éditoriale (rédacteur en chef temps plein, plusieurs mi-temps, freelance)
DAF	un rédacteur et plusieurs mi-temps d'animateurs
Kennisnet	des enseignants recrutés sur contrat

EXEMPLE 14

Le site de l'Association française des professeurs de langues vivantes (APLV) : un exemple répartition des tâches éditoriales

La responsabilité éditoriale est assurée par une personne du bureau de l'association. L'équipe éditoriale se compose de correspondants par langue (allemand, anglais, arabe, espagnol, FLE/FLS, occitan, etc.), par grand thème (voyages, TICE, etc.) et d'un correspondant en lien avec les associations. Deux webmasters assistent l'équipe éditoriale.

Profil et compétences des animateurs

Le recrutement d'animateurs doit porter sur les compétences* suivantes :

- qualités rédactionnelles ;
- maîtrise des outils TICE ;
- maîtrise de deux langues vivantes afin de favoriser le multilinguisme et la veille sur les sites européens ;
- connaissance de la didactique des langues et des outils et programmes européens ;
- maîtrise des techniques de communication ;
- forte réactivité.

Les sites d'accompagnement doivent être portés par une équipe en lien avec un réseau de correspondants locaux, nationaux et étrangers, de manière à relayer la diversité de l'actualité des langues et à favoriser le dialogue interculturel et la propagation des bonnes pratiques issues du terrain. Il serait pertinent d'organiser une mise en réseau de ces équipes au niveau européen, pour favoriser les échanges d'expérience et de mutualisation.

Fonctions des animateurs

Les animateurs ont pour fonction de réaliser la veille, rédiger les ressources* en ligne, assurer l'interface avec le comité de pilotage, les institutions et les usagers et de dynamiser la communauté des enseignants. A ces fonctions éditoriales s'ajoute souvent celle du rôle de formateur à destination des enseignants de langues.

Dans les communautés, le rôle d'animateur n'est pas désigné comme tel ; souvent, une ou plusieurs personnes constituent la tête de réseau et initient la dynamique de groupe.

Les équipes d'animation des sites d'accompagnement contribuent à l'élaboration du contenu en lien avec les équipes techniques. De part leur rôle d'interface, ils constituent une force de proposition pour améliorer l'accompagnement des enseignants. Une structuration en réseau de ces équipes au niveau européen permettrait d'améliorer la qualité des sites et favoriserait l'identification et la diffusion de bonnes pratiques.

Gestion éditoriale

Charte éditoriale

Une gestion éditoriale efficace implique de respecter un certain nombre de conventions. Les textes doivent être clairs pour pouvoir être compris par des non-spécialistes et des internautes dont la langue du site n'est pas la langue maternelle. Il est important de respecter la classification et la hiérarchisation des contenus, et d'uniformiser la tonalité générale (définie en fonction des objectifs du site).

Régularité de la mise en ligne

Un site Internet se caractérise par un renouvellement régulier de son contenu, tant du point de vue du contenu roulant que du contenu statique. Les enseignants de langues sont un public exigeant qui met rapidement en concurrence ses sources d'information.

Les enseignants insistent en tant qu'utilisateurs sur les signes de vitalité des communautés et des sites (date de dernière réactualisation, date de publication des nouvelles). Il en va de même des espaces collaboratifs et des blogs. Cette réactualisation **28** impose un travail en équipe et un réseau important. Il est parfois préférable de transférer les contenus pertinents d'un site pour enrichir des sites plus fréquentés (expérimentation n°3). Continuer de faire vivre un projet européen par un blog **27** permet de maintenir l'intérêt pour la production, de maintenir la fréquentation et de continuer son indexation régulière par les moteurs de recherche.

Dynamiques éditoriales

Les courriels personnalisés, les flux RSS*, les lettres d'information, les réseaux sociaux, les blogs associés au site contribuent à dynamiser la vie d'un site et contribuent ainsi à fidéliser son public.



EXPÉRIMENTATION N° 1

Refonte d'une lettre d'information

Nom du site	Franc-parler
URL du site	www.franc-parler.org
Public-cible	Enseignants, formateurs
Contexte	Franc-parler a choisi de refondre en 2008 sa lettre d'information mensuelle.
Référence à une bonne pratique issue d'un autre site	La lettre d'information du site DAF 30
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Repenser la cohérence et la pertinence des lettres d'information envoyées aux abonnés de Franc-parler ; Mettre en valeur les contenus pédagogiques proposés sur Franc-parler (fiches pédagogiques et parcours*) • Valoriser les actualités présentées sur Franc-parler
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Choix d'axer sur l'actualité de l'enseignement du français et des pistes pédagogiques classées par catégories thématiques, basées pour partie sur des actualités du monde francophone. • La nouvelle lettre vient compléter la lettre annonçant les dossiers et Forum Hebdo.
Aspects positifs	<ul style="list-style-type: none"> • Originalité de la lettre (sans équivalent dans le domaine du FLE) • Mise en valeur des contenus publiés à d'autres endroits du site • Dynamisation du blog et des actualités
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> • Définition des critères des actualités • Redéfinition d'une charte éditoriale • Diversification trop limitée des sources d'informations • Contrainte d'une lettre d'actualité mensuelle
Evaluation	<p>Evaluation quantitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les statistiques témoignent de l'augmentation de la fréquentation globale et plus particulièrement des actualités. <p>Evaluation qualitative :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enquête en ligne a souligné l'intérêt des lecteurs pour la qualité et l'originalité des contenus ; une amélioration de l'ergonomie* et de la charte graphique est toutefois souhaitée.
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> • Refonte de la charte graphique • Augmentation des pistes pédagogiques • Diversification de la veille et internationalisation

CHAPITRE 3

Les choix techniques et ergonomiques

Cette partie abordera les aspects ergonomiques et les étapes de la réalisation technique en se focalisant sur les utilisateurs, avant d'aborder les fonctions des concepteurs puis des informaticiens. Rappelons qu'un site éducatif est, avant tout, une affaire de contenu : sa qualité repose sur son intérêt. A cette question éditoriale s'ajoute celle, tout aussi importante, de la charte graphique. Son rôle est de hiérarchiser efficacement les données. L'organisation de l'information, tant textuelle que graphique, la souplesse de navigation* et l'interactivité globale contribuent également à la qualité de l'ensemble.

Quelles sont les phases d'un projet de site ou de plateforme ?

La conception d'un site requiert de nombreuses compétences* qu'on ne trouvera pas chez une seule personne. Il faudra donc rassembler une équipe aux compétences complémentaires.

La première étape, qui correspond à l'analyse des besoins et à la définition des objectifs, a été traitée dans le deuxième chapitre, car elle définit les priorités stratégiques.

Les phases suivantes d'un projet de création de site sont :

- la conception (ou ingénierie), où sont définis les contenus, la navigation, la charte graphique, l'interactivité ;
- la production ou réalisation graphique et multimédia ;
- le déploiement des contenus mis en forme sur la plateforme* ;
- le suivi ou la maintenance de l'ensemble.

Il faudra donc, outre les compétences pédagogiques en langues, des compétences en ingénierie multimédia pour la production et la mise en forme des éléments multimodaux et, bien entendu, des compétences en informatique.

Aspects ergonomiques à privilégier

A partir des questions posées (quels sont les objectifs, le public, le contenu, les types de support), il est important de réfléchir à la manière dont vont s'agencer les contenus.

La démarche ergonomique consiste à permettre à des utilisateurs identifiés de se servir du site pour atteindre des objectifs définis avec efficacité, efficience et satisfaction. Les études menées auprès des internautes ont ainsi permis d'identifier quelques facteurs de réussite pour un site :

- un contenu de qualité ;
- des mises à jour fréquentes ;
- des temps de téléchargement minimaux ;
- un usage facile¹.

Sur le plan de l'ergonomie*, les sites pédagogiques doivent répondre aux mêmes critères de qualité que tous les sites. Avant tout, il faut veiller à faciliter la lecture de l'utilisateur, pour qu'il trouve rapidement l'information recherchée.

La lecture à l'écran est plus lente et plus fatigante que sur papier. Comme les modes de lecture sur écran ne sont ni systématiques, ni linéaires, il vaut mieux fournir une information synthétique, hiérarchisée et proposer d'abord la conclusion à tirer du texte ou les éléments les plus importants.

La conception d'un site web éducatif² est un exemple de guide qui contient de nombreuses informations toujours actuelles, notamment sur l'ergonomie* (principes d'organisation des écrans, de lisibilité, détails de typographie, etc.).

Un gabarit* permettra d'uniformiser la présentation et de faciliter le repérage dans les écrans.

La page d'accueil et le menu principal ne doivent pas contenir trop d'unités d'information (sept est un maximum) pour ne pas surcharger la mémoire à court terme. Trois niveaux de sous-menus sont un maximum, si l'on souhaite éviter que l'utilisateur ne se perde.

Les ressources technologiques

Il existe de nombreux livres blancs en libre accès sur Internet. Très bien conçus, documentés et régulièrement mis à jour, il est recommandé de s'y référer.³

Trois types de logiciels (ou de plateformes) peuvent servir de support à l'accompagnement :

- les systèmes dits collaboratifs, qui facilitent le partage du travail et la communication autour d'une plateforme commune, accessible à distance (PHPGroupware, WordPress, DotClear, etc.) ;
- les systèmes de gestion de contenus (CMS*⁴), destinés à publier de l'information sur internet (Drupal, Joomla, parmi les plus connus) ;
- les systèmes de gestion de formation en ligne *e-learning** (LMS⁵) : ces logiciels, à mi-chemin du collaboratif et de la gestion de contenus, sont structurés autour du couple formateur/apprenant et de la notion de cours (Claroline, Dokeos, Moodle sont des références).

La frontière entre ces différentes catégories n'est pas étanche et l'on trouve un nombre croissant de fonctions communes. La différenciation porte de plus en plus sur l'organisation générale du produit, l'ergonomie* et le degré de sophistication des fonctionnalités.

1. Source : ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique, charte ergonomique des sites publics, 2008. www.references.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/Charte_ergonomique_v2.0_2.pdf

2. Denyse Gilbert, *La conception d'un site web éducatif*, 2003. www.aptic.ulaval.ca/guidew3educatif/ On retiendra les pages sur l'ergonomie*, la lisibilité et la fiche qui permet d'évaluer un site éducatif en fin de guide.

3. Par exemple le site <http://guidecms.com>, qui recense des livres blancs, supports de formation, et autres dossiers sur les CMS en particulier.

4. Acronyme de Content Management System

5. Acronyme de Learning Management System

Infrastructure et solution technique

Dans le cadre d'une réflexion sur la mise en place d'un site d'accompagnement, on distinguera l'infrastructure (hébergement) de la solution technique (logiciels).

L'infrastructure comporte :

- le serveur et son environnement logiciel, c'est-à-dire l'ordinateur capable de communiquer avec le web et les logiciels capables de faire fonctionner cet ordinateur (logiciel serveur, base de données, langages de programmation, etc.) ;
- les « tuyaux », c'est-à-dire l'interface entre le serveur et le réseau internet (câbles, boîtiers, etc.) ;
- les services connexes : envois de courriels, diffusion de vidéos, sauvegarde des informations, etc.

La gestion de l'infrastructure est un métier : elle nécessite des compétences* spécifiques et fait l'objet d'une prestation pour la mise en place, la maintenance et le support. Cette prestation est nécessaire pour toute la durée de vie d'un site. Elle représente un coût conséquent.

Pour fonctionner, ce logiciel a besoin d'un certain nombre d'autres éléments (base de données, langage de programmation, etc.). Cet ensemble est appelé « solution technique ». Afin de fonctionner, cette solution technique doit elle-même être compatible avec l'environnement serveur.

La mise en place de la solution technique constitue également une prestation. Elle est unique et a lieu lors de la mise en place du site. Concernant l'environnement de type collaboratif, les outils les plus avancés disposent de leur propre messagerie et de leur propre système de communication (*chat*, visioconférence). En ce sens, ils sont davantage liés à l'infrastructure. Par ailleurs, en fonction du prix payé, une prestation d'hébergement laissera plus ou moins de latitude pour personnaliser son environnement de serveur et le rendre compatible avec sa solution technique.

Il est nécessaire de commencer par se poser les questions suivantes:

« Dispose-t-on déjà d'une solution d'hébergement que l'on souhaite utiliser ? »

« Dispose-t-on déjà d'une solution technique dont on voudrait se servir ? »

Si la réponse à ces deux questions est affirmative, on veillera à ce que la solution d'hébergement et la solution technique soient compatibles. Sinon, il vaut mieux choisir la solution technique avant celle de l'hébergement.

Les deux prestations (hébergement et solution technique) peuvent a priori soit être réalisées en interne, soit être externalisées. Ce choix relève des compétences* disponibles, des délais impartis et bien entendu des coûts.

En général, le choix d'une solution interne laisse moins de latitude dans les choix techniques, mais plus de souplesse dans la conduite du projet. Les pistes évoquées dans ce guide sont davantage centrées sur la solution d'externalisation des prestations (engagement contractuel), mais les préconisations valent aussi pour une prestation en interne. Dans les deux cas, la signature d'un contrat doit explicitement préciser les conditions futures de maintenance/support, pour l'hébergement comme pour la solution technique.

Choisir une solution technique

Outre la question des fonctionnalités*, qui sera abordée plus loin, l'une des premières questions à laquelle on sera confronté est le choix entre le logiciel libre* (*open source*) et une solution propriétaire.

Un logiciel propriétaire se distingue par des restrictions quant à son usage ou à d'éventuelles modifications.

Même si le coût d'acquisition d'un logiciel libre est nul, il serait illusoire de penser que pour une utilisation professionnelle, le coût d'utilisation le sera également. Il faut penser à l'installation, la formation, la personnalisation graphique, à d'éventuels développements spécifiques, l'ajout de fonctionnalités éditées par des sociétés tierces, etc.

Parmi les avantages des logiciels libres que l'on peut citer, on trouve une capacité d'innovation certaine et l'assurance de pouvoir faire évoluer son produit, le respect des standards, des correctifs de sécurité fréquents, un support communautaire.

Parmi les désavantages, on notera que la pérennité des projets n'est pas assurée, les procédures de mise à jour sont parfois complexes, les ajouts communautaires ne sont pas toujours fiabilisés, la documentation est souvent trop succincte.

Enfin, il faut évoquer la plateforme* libre LAMP (Linux, Apache, MySQL, Php) qui fournit à la fois un environnement serveur et une partie de la solution technique d'un grand nombre de logiciels libres ou commerciaux et qui est devenue, de facto, un standard pour la mise en place de sites web.

Sauf si le prestataire choisi pour mettre en place la solution technique impose sa solution en étayant sa décision avec des arguments solides, il est recommandé de choisir parmi les solutions de logiciels libres, qui offrent toutes les garanties en termes de fiabilité, de performance et d'évolutivité que l'on est en droit d'attendre.

Choisir un hébergement

Le choix de l'hébergement doit se faire en concertation avec un interlocuteur compétent. Cet interlocuteur peut être un service informatique, le prestataire chargé de la mise en place de la solution technique ou une personne tierce.

La discussion porte généralement sur le coût de l'infrastructure, de la bande passante* mise à disposition et de la maintenance. Pour que la discussion soit fructueuse, il est impératif d'évaluer le public potentiel (nombre de connexions) ainsi que le type et le volume du contenu diffusé. De simples pages html ne constituent pas un volume vraiment significatif, à moins de prévoir des centaines de milliers de connexions journalières (à titre d'exemple, un site comme PrimLangues comptabilise 40 000 connexions mensuelles, un site de journal national plusieurs millions). De la largeur de la bande passante dépend le débit d'informations.

Dès que l'on souhaite diffuser des documents (type PDF), du son ou de la vidéo, il faut prévoir des capacités de stockage et de diffusion appropriées (une largeur de bande plus importante et donc plus coûteuse). Il est aussi possible de diffuser sur des sites qui proposent un service en ligne de partage et de visionnage de clips vidéos (Daily Motion, You tube, etc.) en s'assurant au préalable que les contenus proposés peuvent être diffusés par ce biais.

Une autre question se pose : est-il nécessaire d'avoir recours à un serveur dédié* – c'est-à-dire mis à la disposition d'un seul client par un hébergeur – ou un serveur mutualisé* suffit-il?

Le serveur dédié est plus onéreux mais il permet un paramétrage plus fin et des modalités d'intervention plus rapide. Il est important à cet égard d'évaluer le coût d'une indisponibilité temporaire du service. Si une interruption de plusieurs heures est acceptable, on peut envisager des solutions dites mutualisées (le serveur héberge plusieurs sites, dont le vôtre). Dans

le cas contraire, il faudra prendre des contrats plus onéreux avec des engagements sur le support et le taux de disponibilité.

Enfin, la qualité du support et des outils de configuration mis à disposition font également partie des critères de décision.

Il est nécessaire d'évaluer aussi précisément que possible la charge prévisible du serveur, la qualité de service que l'on souhaite offrir aux internautes, la tolérance aux pannes que l'on est prêt à accepter.

Mise en place d'un site d'accompagnement à partir d'un CMS

Nous nous intéresserons dans cette partie à la mise en place d'un site d'accompagnement à partir d'un CMS*. Ce type de solution est, en effet, la plus couramment utilisée car la plus polyvalente. Elle peut aussi être aménagée pour se rapprocher soit d'une solution collaborative, soit d'une solution de e-learning.

Un CMS permet la publication sur le site et la gestion du flux de travail (*workflow**).

Publication et gabarits

La publication est le fait de pouvoir apporter des changements à un site (ajout d'une page ou modification d'une page existante), et de valider ou de faire valider ces changements in situ, avant de les rendre effectifs pour les internautes.

Corrélativement, grâce à cette notion de publication, on peut faire travailler des contributeurs directement sur le site, relire leur travail et le faire approuver avant de le publier. Cette chaîne de décisions est un flux de travail*. Il permet de décentraliser la chaîne de production de l'information.

Un modèle de contenu est une façon de structurer une information. Par exemple, un modèle de contenu « scénario » comportera un titre, un auteur, un objectif, un déroulement sous forme de succession d'étapes.

Un gabarit* ou *template* désigne la structure de la page dans laquelle on insère du contenu. On peut séparer ainsi le contenu de la forme.

EXEMPLE 15**Gabarit de page pour l'intégration de contenus**

www.emilangues.education.fr

Le pré-formatage des cellules (titre, chapeau, etc.) permet de créer un ensemble de pages homogènes que la charte graphique viendra habiller.



Paradoxalement, plus un contenu est structuré, plus la navigation* sera généralement souple et l'interface de recherche riche. En revanche, la structuration du contenu induit, en amont, un travail de préparation parfois lourd et des rigidités pour le rédacteur.

Les grands types de fonctionnalités techniques

En matière d'infrastructure

D'une manière générale, il est conseillé de :

- veiller à l'ouverture aux standards du marché pour garantir une meilleure évolutivité et la possibilité de créer plusieurs sites avec la même solution technique ;
- créer une interface d'administration conviviale et pratique (par glisser-déposer), la possibilité de télécharger plusieurs fichiers en une seule fois, etc.) ;
- s'intéresser à l'importance accordée à la sécurité par les développeurs (ex : publication régulière de correctifs de sécurité) ;
- réfléchir à la question du multilinguisme ou la possibilité d'avoir des versions multilingues d'un même site⁶ ;
- se procurer les statistiques de fréquentation du site. Si le logiciel ne dispose pas de cette fonctionnalité*, on devra utiliser une solution tierce (disponible gratuitement) ;
- penser à la gestion des droits, élément important puisqu'il permet d'autoriser tous les utilisateurs ou seulement certains à interagir sur le site (ex : poster des commentaires). Généralement, la gestion des permissions va de la possibilité de modifier certaines parties d'une page à la refonte de parties entières.

6. Architecture multilingue : www.webrankinfo.com/dossiers/techniques/architecture-site-multilingue-pour-referencement ; le multilinguisme et les sites internet. www.genocat.cat/websmultiling/index_en.htm

EXEMPLE 16**Gestion du multilinguisme**

www.eurosael.eu

L'interface d'administration permet la traduction dans les langues choisies pour le site. Il est possible de traduire es pages de manière sélective.

The screenshot shows the Sael administration interface. At the top, there is a search bar and navigation tabs for 'Le projet', 'Le séminaire SAEL', 'Actualités', and 'RSS'. The main content area is titled 'Traduction de Sites d'accompagnement pour améliorer les compétences des enseignants de langues'. Below this title, there are tabs for 'Voir', 'Modifier', 'Structure', 'Révisions', and 'Traduire'. A table lists translations for different languages: French, English, Italian, and Dutch. Each row includes the language, the title of the content, and its status (e.g., 'Publié'). To the right of the table, there is a sidebar with a menu containing options like 'Gérer', 'Mon compte', 'Créer un contenu', 'Administrer', and 'Se déconnecter'. The footer of the interface includes logos for 'europes platform', 'ANEP', and 'Programme pour l'éducation et la formation tout au long de la vie'.

Les possibilités de personnalisation graphique seront traitées plus loin dans ce document.

En matière de publication des contenus

On se demandera :

- quel type de flux de travail* le CMS* supporte ;
- si l'on peut créer des modèles ou des types de contenus réutilisables (par exemple, un modèle qu'il suffira de renseigner par la suite) et si un même contenu peut être publié à plusieurs endroits dans le site ;
- si le CMS gère plusieurs versions d'une page ou d'un document, de façon à pouvoir revenir à une version antérieure si on le souhaite ;
- comment se fait l'indexation (manuelle ou automatique), à quelle fréquence, s'il doit y avoir un classement (*ranking*), si seules les pages web doivent-être indexées ou également les documents attachés (au format pdf, ppt, etc.) ;
- si l'on peut paginer facilement de longues listes ou de longues pages de texte ;
- si le contenu du site peut être associé à des catégories, de manière à faciliter la recherche et la navigation* ;
- si certaines pages du site (actualités, nouveautés, etc.) peuvent être associées à des flux RSS*, auxquels on peut s'abonner pour savoir que le contenu du site a changé (syndication).

En matière de collaboration et de communication

Il est recommandé de se poser les questions suivantes :

- la gestion des annonces et des évènements se fait-elle sous forme de liste ou de calendrier ? Généralement les derniers ajouts sont repris en page d'accueil.
- la bibliothèque de documents permet-elle de télécharger des documents organisés sous forme de répertoire ? La possibilité de pouvoir associer les documents à des catégories pour les filtrer est appréciable.
- en termes de réseaux sociaux, la création de *blogs* ou de *wikis** est-elle possible ? Outre

des logiciels spécialisés dans ces fonctions, certains CMS* offrent la possibilité d'ouvrir des parties du site dans des environnements de type collaboratif.

- pour les listes de diffusion, un outil permettant d'inscrire et/ou de diffuser des lettres d'information est-il disponible dans le CMS ?
- souhaite-t-on que certains articles ou contenus puissent être commentés ou notés ?
- a-t-on l'intention d'organiser des enquêtes et des sondages ?

Choisir « le bon CMS » : les questions à se poser

Besoins fonctionnels et cahier des charges

La première étape consiste à identifier ce que le CMS* devra publier (simples pages web, pages complexes et structurées, animations de type flash, interconnexion avec d'autres applications* informatiques dans le cadre d'un portail*, etc.) ainsi que tous les autres types de documents à mettre à disposition (images, sons, documents pdf, documents xml, vidéos, etc.) ; puis on examinera les fonctionnalités* attendues.

A l'issue de première étape, il faut qu'une vision générale claire du site se dégage, sous la forme d'un plan, c'est-à-dire un graphique représentant les différentes pages organisées en rubriques et sous-rubriques.

La deuxième étape concerne l'administration et l'alimentation du site et notamment le fait de créer ou non le contenu dans l'outil. On peut, en effet, créer le contenu sous différentes formes puis, dans un second temps, l'importer dans le CMS qui se chargera de la restitution sous forme de pages web. Mais on peut aussi souhaiter saisir directement dans l'outil l'ensemble du contenu.

L'évaluation des besoins fonctionnels donne lieu à la rédaction d'un cahier des charges* dans lequel sont précisés le cadre et les objectifs du projet, les contraintes techniques éventuelles, le plan du site et les besoins fonctionnels, ainsi que les délais et le budget.

Sur cette base, il est possible d'établir une liste de deux ou trois CMS susceptibles de répondre à la quasi totalité du cahier des charges, et de déterminer s'il est nécessaire de prévoir des développements ou l'achat de modules plus spécifiques.

Graphisme

L'habillage d'un site (graphisme et mise en page) est un élément très important pour son acceptation et sa prise en main par les utilisateurs. Or, les CMS* laissent plus ou moins de latitude pour le personnaliser. Certains proposent notamment une galerie plus ou moins étoffée de « thèmes » préétablis parmi lesquels on pourra choisir. Selon le budget et l'importance que l'on donne à cet aspect, on pourra préférer choisir un thème préexistant ou confier la réalisation graphique à un prestataire extérieur.

En général, le prestataire qui met en place la solution technique propose également de se charger des aspects graphiques. On peut également envisager de travailler avec un autre prestataire uniquement pour le graphisme, mais un designer graphique n'aura pas nécessairement la compétence pour « transférer » sa ligne graphique dans le CMS choisi, ce qui peut poser des problèmes de coordination avec le prestataire de la solution technique.

Caractéristiques techniques et contractuelles

Avant d'arrêter le choix du CMS*, on vérifiera que les technologies utilisées sont compatibles avec l'hébergement envisagé, ou sont au moins suffisamment génériques pour laisser un large choix d'hébergeurs.

Il faut alors obtenir un devis, en précisant les technologies nécessaires et une estimation de la charge, en fonction de l'espace de stockage nécessaire – surtout si des documents (textuels,

audio, iconographiques ou vidéo) doivent être téléchargés depuis le site – et du nombre de connexions mensuelles attendues. La taille de la population ciblée servira de base pour cette estimation.

Le prestataire devra énoncer ses garanties en matière de sauvegarde, de tolérance à la panne et d'interruption de service.

Enfin, on se renseignera sur les frais de maintenance et de mise à jour.

Nom de domaine

Une adresse de site internet du type « monsite.com » se compose d'un domaine (« monsite ») et d'une extension (« .com »). Ces extensions renseignent l'internaute sur le statut de l'institution commanditaire (« .org » désigne par exemple une structure associative) ou son ère de rayonnement (« .eu » pour l'Europe).

Tout ce qui se trouve devant le nom de domaine s'appelle le sous-domaine. Le plus courant est « www. » Mieux vaut établir une liste de trois ou quatre noms de domaine possibles et en vérifier la disponibilité, avant d'essayer de l'enregistrer officiellement. L'achat d'un nom de domaine se fait pour un an minimum.

Le dépôt se fait auprès de sociétés spécialisées dans l'enregistrement des noms de domaines. Le passage par ces intermédiaires est obligatoire, mais généralement, le prestataire se charge de cette démarche. Dans ce cas, il faut vérifier que le nom de domaine soit déposé à votre nom (ou celui de votre organisme) pour que vous en soyez effectivement propriétaire.

Avant de choisir un CMS*, il est nécessaire d'avoir une idée très précise sur : le contenu à publier ; les fonctionnalités* à proposer ; l'importance à accorder au graphisme ; l'administration et les circuits d'alimentation du site. Ces questions seront traitées une à une dans un cahier des charges*. Si l'on ne dispose pas des compétences* requises, on peut choisir de se fier à l'outil préconisé par le prestataire, en se basant sur l'inventaire de ses projets déjà réalisés.

La maintenance du CMS

Nous évoquerons très rapidement le rôle du webmestre éditorial, pour rappeler que le contenu du site doit être régulièrement augmenté, mis à jour, adapté, afin de continuer à attirer un nombre conséquent de visiteurs. L'ajout de nouvelles pages ou de nouvelles rubriques est une opération simple à réaliser, à condition qu'elle soit compatible avec la mise en page déjà existante. Ainsi, il peut s'avérer impossible de rajouter une rubrique, si celle-ci doit apparaître dans une barre de menu horizontale déjà existante et remplie.

Les liens présents sur le site doivent être régulièrement vérifiés, et ceux qui ne fonctionnent plus (« liens morts ») retirés.

Le référencement est assuré à la fois par la qualité du code des pages web généré par le CMS* (respect des normes) et par le travail de dissémination et de communication du webmestre (liens croisés). Plus il y a de liens croisés, meilleur sera le référencement par les moteurs de recherche.

En ce qui concerne la maintenance de la solution technique, des mises à jour majeures et mineures sont à prévoir. Les mises à jour mineures sont généralement des correctifs de sécurité ou des palliatifs par rapport à des bogues (dysfonctionnements). Les mises à jour majeures concernent les fonctionnalités* ou l'ergonomie*. Dans le cas de CMS libres, toutes ces mises à jour sont gratuites. En revanche, seules les mises à jour mineures sont généralement comprises dans une prestation commerciale. Dans un cas comme dans l'autre, ces opérations ne sont pas à prendre à la légère, particulièrement dans le cas des solutions libres, qui pèchent souvent par leur relative complexité et/ou une documentation succincte. Il est

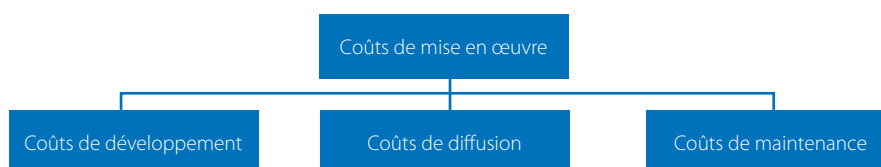
préférable de déléguer cette opération à un informaticien.

L'ajout de nouvelles fonctionnalités est en général possible par l'ajout de nouveaux modules. Dans ce cadre, l'*open source* a l'avantage d'ajouter de nouvelles fonctionnalités avec chaque mise à jour. De nouveaux modules sont régulièrement proposés par la communauté, ce qui permet de rester en phase avec les évolutions technologiques ou sociologiques (façons de travailler et de communiquer).

Les coûts d'un site varieront en fonction de nombreux paramètres. Les coûts de développement correspondent essentiellement à la production des contenus et des éléments graphiques et multimédias. Les coûts de diffusion couvrent le déploiement de la plateforme*, du LMS* et des contenus. Les coûts de maintenance correspondent aux mises à jour des contenus et des logiciels.

Schéma

Les principaux coûts à prendre en compte



En conclusion et sous réserve de quelques grands choix de départ (catégories du menu général, graphisme), on peut dire qu'un CMS laisse beaucoup de latitude pour faire évoluer le contenu et son organisation au cours du temps. **25**

On ne transformera pas un CMS* en solution purement collaborative ou de e-learning. Un changement en profondeur sera toujours synonyme de nouveaux développements et de coûts élevés : il s'agira somme toute d'un nouveau projet à part entière. D'où l'importance de se poser les bonnes questions en amont du projet, et de faire vivre la première version du site au moins deux ou trois ans pour en retirer les enseignements nécessaires à son évolution future ou à sa refonte.

CHAPITRE 4

Quels sont les éléments constitutifs d'un site d'accompagnement ?

Les sites d'accompagnement doivent être des éléments de référence pour la communauté des enseignants de langues, des lieux de recentralisation de l'information. Il existe actuellement un foisonnement de sites à destination des enseignants de langues, conduisant à une démultiplication des sources d'information. Si l'on tient compte également du raccourcissement croissant du cycle de vie des sites internet, on comprend pourquoi cet état des choses contribue parfois à désorienter, voire à décourager les enseignants de langues.

Un site d'accompagnement se doit d'être un site de veille et d'information ouvert sur les pratiques innovantes et les expériences positives menées au niveau international, être un centre de ressources* et un espace de dialogue et d'échanges, afin d'accompagner le développement des compétences* des enseignants de langues.

Un site de veille et d'information ouvert sur les pratiques innovantes

Système de veille

Un site d'accompagnement nécessite la mise en place d'un système de veille performant, inséré dans les réseaux d'information européens, voire internationaux. On observe fréquemment que les sources d'information des sites d'accompagnement demeurent centrées sur un pays ou sur la langue d'une communauté d'enseignants donnée.

La veille pourra être réalisée à partir de mots-clés en plusieurs langues, afin de favoriser l'ouverture à d'autres sources d'information, et de garantir une diversité linguistique et une ouverture interculturelle plus grande.

Parmi les outils de veille figurent les lettres d'information **30**, les listes de diffusion **32**, les portails agrégateurs de flux RSS* **31**, les partages de signets, les réseaux de contributeurs ou encore les réseaux sociaux **37** **38**. Pour être plus efficace, la veille doit utiliser ces outils de manière complémentaire.

**EXEMPLE 17****Réaliser une veille multilingue à partir de mots-clés en différentes langues**

Type d'enseignement	EMILE* (enseignement d'une langue par l'intégration d'une langue étrangère)
Pays	France
Site	Emilangues
URL du site	www.emilangues.education.fr
Mise en œuvre	Le site Emilangues, site d'accompagnement pour les enseignants de sections européennes ou de langues orientales, promeut dans sa dénomination la démarche EMILE et le plurilinguisme. Il introduit les enseignants français à la diversité des concepts liés à l'enseignement des matières enseignées en langues étrangères, appelées dans le système éducatif français « disciplines non linguistiques » (DNL). La veille réalisée pour ce site s'effectue par le biais de mots-clés en différentes langues : DNL et EMILE en français, CLIL en anglais, AICLE en espagnol.
URL de l'exemple	www.emilangues.education.fr/formation/bibliographies/Emile__cli_ouvrages_et_articles

Définir un système de veille efficace est une nécessité pour les sites d'accompagnement. Il repose sur une mise à jour régulière des sources d'information et sur un réseau d'acteurs impliqués dans la formation des enseignants à l'échelle européenne. La veille doit être assurée en plusieurs langues à partir de ressources* nationales et internationales. Mutualiser la veille des sites d'accompagnement en Europe pourrait permettre une meilleure circulation des bonnes pratiques dans le domaine de l'enseignement des langues.

Contenu

Le système de veille permettra d'alimenter le site d'accompagnement en fonction des enjeux de l'enseignement de langues à toutes les échelles (locale, nationale, européenne, internationale) et de proposer aux enseignants de langues une information ciblée et réactualisée dans une perspective de formation tout au long de la vie.

Actualités des langues et de la pédagogie à toutes les échelles

Un site d'accompagnement pourra proposer une veille de l'actualité des langues et de la didactique en Europe en favorisant la diversité des langues **56**. L'information ainsi recentralisée permettra aux enseignants et aux formateurs de se tenir au courant des évolutions dans le champ de la didactique des langues et contribuera ainsi à leur autoformation*.

Le manque de temps et le désir de pouvoir accéder rapidement à une information ciblée en fonction de leurs attentes est mis en avant par les enseignants dans les enquêtes. Une catégorisation des types de contenus facilitera l'accès rapide des enseignants aux sujets qui les intéressent. Proposer un agenda personnalisable des manifestations est susceptible de constituer une autre fonctionnalité* appréciée.

Si les sites ne disposent pas des ressources humaines et/ou matérielles pour assurer cette veille, ils pourront relayer les actualités des autres sites d'accompagnement – par le biais de flux RSS* par exemple.

Les sites d'accompagnement à destination des enseignants sont amenés à jouer un rôle nodal entre les réseaux d'information locaux, nationaux et européens. Leur objectif est de faire connaître les ressources* des sites et celles des projets européens, de favoriser leur utilisation

et leur réinvestissement, de stimuler l'enseignement et la formation ainsi que les recherches dans ces secteurs (didactique, TICE) **11**. Ils sont des démultiplicateurs d'information.

Actualités de la formation et de la carrière

En relayant l'actualité de la formation (initiale et continue), ces sites favorisent le développement de compétences* nouvelles et facilitent l'évolution professionnelle **62** des enseignants à travers la validation des acquis de l'expérience.

Les sites d'accompagnement institutionnels dédient souvent une rubrique propre aux informations sur les programmes officiels, sur le curriculum* de l'enseignement des langues ainsi que sur les modalités de mise en œuvre des réformes. On pourra ainsi proposer d'illustrer ces changements par des copies d'élèves, des entretiens ou des pratiques filmées. **60**

Actualité des TICE

Une rubrique dédiée à l'actualité des TICE **14** pourra venir compléter l'information disponible sur le site. Elle insistera sur l'actualité des événements, des formations et des usages des TICE dans le cadre de l'enseignement des langues.

Programmes de mobilité et d'échange

Une attention toute particulière doit être portée aux programmes de mobilité sur les sites d'accompagnement. **42** En effet, les enseignants de langues sont au cœur des échanges entre établissements scolaire européens. Des indications précises (calendrier, démarches, impact) permettront aux enseignants d'identifier leurs interlocuteurs. Un partenariat avec les autorités locales et avec les agences nationales du programme EFTLV pourra être envisagé afin de mettre à disposition des matériaux de promotion (vidéos, plaquettes, etc.) et toucher directement les enseignants de langues, qui jouent un rôle clé dans la promotion de la mobilité des élèves.

Les sites d'accompagnement pourront proposer leur propre base contenant les demandes de partenariat, relayer des annonces émanant de pays tiers ou encore renvoyer sur des bases existantes, telles qu'*eTwinning*, *Globalgateway* ou *ePals*. **45 47 48**

L'accompagnement visera à présenter ces programmes en insistant sur les bonnes pratiques et les retours d'expérience **44 50 59** et en s'appuyant sur le réseau des enseignants de langues déjà impliqués dans ces programmes. On veillera de même à informer les enseignants sur les programmes de mobilité pour les enseignants de langues.

Un site d'accompagnement proposera une veille de l'actualité des langues et des programmes de mobilité et de formation, afin de proposer aux enseignants de langues un accès rapide et adapté à ses besoins, en laissant une large place aux retours d'expérience et à la diffusion de bonnes pratiques.

Quelles ressources pédagogiques pour accompagner l'enseignant ?

Ressources authentiques

Un document authentique est une ressource* qui n'a pas été conçue explicitement à des fins pédagogiques.

Il s'agit de documents de natures diverses (graphique, textuelle, sonore, etc.). Il peut s'agir d'une simple image, de chansons enregistrées, d'extraits de presse en ligne, de sites touristiques, de bandes-annonces de films, etc.

Il est possible aussi de constituer des banques de données d'enregistrements audio ou vidéo sur les sites, afin de disposer de documents élaborés par des locuteurs natifs. **01**

- Objectifs :
 - favoriser l'utilisation de documents authentiques (ainsi que le recommande le *CECRL**) ;
 - développer les compétences* en compréhension orale et écrite ;
 - encourager l'éducation aux médias.

- Description :

Les sites peuvent indexer les ressources authentiques existantes en ciblant des émissions ou des chaînes, afin de guider les enseignants vers les ressources appropriées. Ils pourront alors organiser sous forme de sitographie les ressources identifiées.

La constitution de banques de ressources authentiques sur les sites d'accompagnement pose le problème des droits d'auteurs, d'autant plus complexe à gérer que les langues et les institutions sont nombreuses. Un partenariat avec des institutions détentrices de ressources **08 02** ou de médias présente de nombreux avantages, puisqu'il permet de proposer des contenus actualisés, un accompagnement à l'éducation aux médias et une progression conforme au *CECRL**.

Les sites peuvent aussi constituer des banques de données audio associant des locuteurs natifs et calées sur les niveaux du *Cadre*. Une mutualisation des ressources **21** est souhaitable dans ce domaine. L'intérêt d'une telle « ressource authentique fabriquée » est de disposer d'éléments sur mesure, correspondant au mieux aux besoins de la formation et au niveau des élèves concernés.

- Qui produit ?
 - les animateurs référencent des pistes et indexent des sites pour trouver des ressources authentiques ; **03 40**
 - des locuteurs natifs peuvent créer des banques de données audio (mutualisées) avec une indexation sur le *CECRL* ;
 - un média (radio/télévision) peut proposer une coproduction avec un centre de langues, pour produire des émissions assorties d'un accompagnement en ligne. **04**

**EXEMPLE 18*****Indexer des ressources en ligne pour les apprenants et enseignants de langues***

Nom du site	Linguanet
URL	www.linguanet-europa.org/plus/fr/home.jsp
Particularité	Ce projet indexe les ressources* en ligne à partir de mots-clés (langue cible*, langue source*), en précisant les conditions d'accès aux documents et les niveaux des apprenants.



EXEMPLE 19

Audio-Lingua, base collaborative de documents sonores

Nom du site	Audio-lingua
URL	www.audio-lingua
Qui	Les internautes peuvent contribuer directement à l'enrichissement de la base en envoyant leur contribution. Les ressources* sont disponibles en six langues et indexées sur les niveaux du <i>Cadre</i> .
Sites similaires	www.ello.org ou www.radialistas.net

Ressources outils

On entendra par « ressources outils » l'ensemble des ressources* facilitant la mise en œuvre de l'enseignement. Il peut s'agir de logiciels, de dictionnaires, d'index, etc.

- Objectifs :
 - recentraliser les outils et méthodes dont les enseignants peuvent avoir besoin ;
 - proposer des ressources transversales ;
 - faire connaître les outils TICE (logiciels, visioconférence, etc.).

- Description :

Les sites d'accompagnement doivent favoriser le référencement des outils déjà existants pour faciliter le travail des enseignants. A partir de l'analyse des besoins des enseignants, ils pourront proposer des liens vers le téléchargement de logiciels, vers des tutoriels pour en maîtriser l'usage ou des fiches d'autoformation*. Le référencement des méthodes, dictionnaires, équipements audio-visuels, etc. constitue un gain de temps appréciable pour les enseignants. **13**

- Qui produit ?

Les sites d'accompagnement ne sont pas à l'origine de ces outils. Le travail des équipes est de les indexer, de les présenter, voire de les évaluer en lien avec un comité éditorial. L'enseignant doit disposer de repères dans le domaine de la production éditoriale et de l'offre en termes d'outils en ligne (logiciels, etc.).



EXEMPLE 20

Présentation et mutualisation des outils TICE

Nom du site	OpenEnglishWeb
URL	www.openenglishweb.org
	<ul style="list-style-type: none"> • Ce site associatif propose des tutoriels et des ressources* pour l'utilisation des TICE dans le cadre de l'enseignement des langues. • La fiche présente le logiciel, ses fonctions, son usage pédagogique et précise les conditions d'utilisation et de licence.

Banques d'activités ou d'exercices

Les sites d'accompagnement pourront proposer des activités pour la classe, indexées sur un niveau du *Cadre* ou permettant de travailler plus particulièrement une activité langagière.

Afin de répondre à une forte demande de la part d'enseignants qui souhaiteraient obtenir des matériaux pédagogiques directement utilisables en classe **05**, les sites d'accompagnement sont amenés à proposer des activités pédagogiques sous forme de fiches à télécharger, d'exercices en ligne, de quizz ou de *webquests**. La mise à disposition de ces activités permet aux enseignants d'avoir recours à ces outils impliquant l'utilisation des TICE dans leur enseignement, sans devoir les concevoir eux-mêmes. **29**

- Objectifs :
 - proposer des activités clé en main ;
 - encourager l'usage des TICE ; **12**
 - favoriser la mutualisation des pratiques ;
 - créer des communautés de pratiques. **36**
- Qui produit ?
 - des enseignants ;
 - des groupes de mutualisation de pratiques (productions issues d'une formation) ;
 - des éditeurs, associés au site à travers un accord.



EXEMPLE 21

XTEC : applications en ligne et mutualisation des ressources

Nom du site	XTEC – Le site du ministère de l'éducation de la Généralité de Catalogne
URL du site	www.xtec.cat
URL de la rubrique	www.xtec.cat/recursos/webquests/index.htm

- Le site du ministère de l'éducation de la Catalogne et l'association catalane Webquest proposent aux enseignants des applications en ligne*, qui leur permettent de créer des *webquests** et de les héberger.
- Les enseignants proposent ainsi des ressources* qui sont ainsi accessibles à tous. Le ministère héberge également des exercices en ligne et des blogs.

Parcours pédagogique, scénario ou séquence

Les sites d'accompagnement peuvent proposer des parcours* pédagogiques, des scénarios ou des séquences pédagogiques mettant en œuvre une tâche* finale organisée autour d'activités et de tâches intermédiaires.

- Objectifs :
 - favoriser l'articulation entre les contenus (ressources*, outils, activités) ; **09**
 - encourager des pratiques innovantes ;
 - proposer des progressions calées sur le *CECRL* ;
 - promouvoir l'usage des TICE.

Ces documents occuperont une place plus ou moins importante en fonction de l'analyse de besoin, du degré d'accompagnement envisagé et du contexte de formation. **05 06 07 08**

- Description :

La structure de la séquence ou du gabarit* est très importante, car c'est elle qui conditionne la conformité avec les références européennes telles que le *Cadre européen de référence pour les langues (CECRL*)* ou le *Portfolio européen des langues (PEL*)*. A défaut, les contenus présentés risquent d'être très hétérogènes. Pour être pertinente, la structure doit également

être élaborée en coopération avec les autorités éducatives, dans la mesure où elle induira des pratiques pédagogiques.

Il faut bien sûr éviter de basculer dans l'excès inverse, en enfermant les enseignants dans un schéma prédéterminé pour lequel ils n'ont pas été formés et qui ne leur laisse que trop peu de marge pour adapter les contenus à leur environnement pédagogique propre. Le degré d'encadrement devra nécessairement diminuer, au fur et à mesure du développement professionnel et de l'autonomisation du public visé.

Parmi les éléments essentiels à la conception des séquences figurent :

Des références :

**le référentiel utilisé (grille nationale ou européenne) ;
une vision claire de la tâche* finale ;
les activités langagières travaillées.**

Des principes :

**l'usage des TICE ;
la prise en compte de l'interdisciplinarité / EMILE* ;
la démarche interculturelle / citoyenne / internationale ;
l'(auto)évaluation ;
la gestion des langues (source et cible) ;
le contexte d'apprentissage / le rythme de progression.**

Des contenus :

**les activités à destination des apprenants ;
l'illustration des travaux (documents et supports).**

La partie dédiée aux contenus devra être particulièrement fournie et soignée : c'est généralement autour d'elle que s'articule le parcours du visiteur ; elle sert de passerelle vers d'autres rubriques.

Quelques critères importants pour la présentation des séquences :

- la lisibilité ;
 - le recours aux gabarits* ;
 - l'association d'images et de texte ;
 - l'indexation de chaque entrée ;
 - un choix pertinent entre des documents disponibles au téléchargement et du contenu présenté directement sur la page ;
 - la présence de liens vers les espaces d'échange ou les plateformes collaboratives*.
- Qui produit ?
 - des rédacteurs ;
 - des formateurs ;
 - des groupes de mutualisation.

**EXEMPLE 22****Déroulé de séquences sur le site PrimLangues**

Nom du site	PrimLangues
Titre de la rubrique	Séquences pédagogiques
URL de la rubrique	www.primlangues.education.fr/php/sequence.php
	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en œuvre détaillée des séquences (déroulé de la séquence, articulation entre sessions, prise de parole) s'adresse à un public d'enseignants non spécialistes. • Les séquences s'articulent autour d'une tâche* principale et – depuis l'introduction du CECRL* dans les programmes du Primaire – d'activités langagières (niveau A1). • Elles proposent des fichiers audio (consignes à donner à la classe, documents authentiques) ainsi que les supports visuels nécessaires (dessins, <i>flashcards</i>). • La dimension interlangagière est accentuée par la transcription en français (langue source*) de la démarche et de la mise en œuvre de la séquence. • Le moteur de recherche permet une entrée par activité langagière, par langue ou par thème.

**EXEMPLE 23****Lehrer-Online : séquence et compétences TICE**

Nom du site	Lehrer-Online
URL	www.lehrer-online.de
Rubrique	Fremdsprachenunterricht
Exemple	www.lehrer-online.de/inmigracion.php?sid=47116225930988992925530363043200
	<p>Le site <i>Lehrer-Online</i> propose des séquences pédagogiques qui mettent en valeur les compétences* TICE des élèves au même titre que les activités langagières travaillées. Organisées autour d'activités liées aux TICE (recherche guidée sur internet, réalisation de documents audio), les séquences s'inspirent aussi de projets menés dans le cadre d'eTwinning et en détaillent la mise en œuvre en cours de langues. Les enseignants ont la possibilité de commenter et de noter les séquences.</p>

deutsch-als-fremdsprache.de

EXEMPLE 24**Deutsch als Fremdsprache : indications de mise en œuvre de séquences**

Nom du site	Deutsch als Fremdsprache
Rubrique	<p>La lettre d'information propose des pistes aux enseignants pour mettre en œuvre des projets de séquences ou de cours.</p> <p>Elle s'adresse à des enseignants expérimentés qui souhaitent s'en inspirer et créer eux-mêmes leur propre projet.</p>
URL	www.deutsch-als-fremdsprache.de/infodienst/2008/daf-info-2008-05.php_

Les sites d'accompagnement à destination des enseignants de langues doivent proposer des ressources* pédagogiques complémentaires (documents authentiques, activités et séquences, etc.), calées sur le CECRL*, et permettre aux enseignants de débattre autour de leur mise en œuvre. Les équipes d'animation des sites d'accompagnement contribuent à l'élaboration du contenu en lien avec les équipes techniques. De par leur rôle d'interface, elles constituent une force de proposition pour améliorer l'accompagnement des enseignants. Une structuration en réseau de ces équipes au niveau européen permettrait d'améliorer la qualité de ces sites et favoriserait l'identification et la diffusion de bonnes pratiques.

LA CONCEPTION COLLABORATIVE DE RESSOURCES*

Les principes du dispositif proposé sont les suivants :

- créer des ateliers d'écriture et de création de scénarios pédagogiques en ligne avec des moments de formation et de réalisation en présentiel. Ces scénarios sont ensuite mis en œuvre par leur(s) auteur(s) ;
- centrer sur l'activité professionnelle et son analyse ;
- fonder la formation continue des enseignants sur un travail collaboratif et s'appuyer sur la réflexivité, à partir des séquences préparées et des pratiques mises en œuvre.

Organiser un dispositif mixte :

- de travail en continu autour des ressources ;
- sur quelques jours par an en présentiel, le reste du processus se déroulant à distance ;
- en communautés de conception collaborative, puis de pratiques pédagogiques.

Le travail peut se faire en petits groupes nécessitant le même type de ressources, qui élaboreront ensemble des activités qu'ils testeront ensuite. Les utilisations des scénarios feront l'objet d'un retour réflexif avec le groupe et d'un processus de validation ou de modification de la ressource proposée.

Dans un tel dispositif, la présence de jeunes enseignants aux côtés d'enseignants expérimentés est un plus. Les jeunes enseignants complètent leur formation initiale. La présence de locuteurs natifs dans les langues concernées est aussi un avantage appréciable. Des enseignants de langues différentes peuvent travailler ensemble à la conception de séquences en parallèle, dans une perspective de plurilinguisme.

Pour soutenir la collaboration, en plus des rencontres en présentiel, il faut prévoir :

- un dispositif virtuel de partage, d'échanges, de communication entre les stagiaires ;
- un espace communautaire de travail comportant des outils de communication asynchrones (méls, forums) et synchrones (visioconférence si nécessaire, chat, téléphone) ;
- un espace de dépôt de documents, un agenda, notamment.

L'animation des groupes en présentiel et du dispositif en ligne incombera aux formateurs permanents qui accompagneront le processus de bout en bout. Ceux-ci devront favoriser les échanges entre les enseignants, répondre dans les délais aux questions ou demandes des enseignants en formation, entretenir l'implication pour mener la conception des scénarios à leur terme.

Ce type de dispositif se conçoit dans une logique de communauté de pratiques*, qui se rencontre à certains moments clés définis ou ressentis comme tels et qui sera virtuelle le reste du temps. Selon Wenger (1998), l'inventeur du terme, une communauté de pratiques correspond à un groupe d'individus qui travaillent ensemble et qui sont conduits dans les faits à inventer des solutions locales aux problèmes qu'ils rencontrent dans leur pratique professionnelle. Wenger ajoute aussi que grâce au partage de connaissances et d'expertises, les membres de la communauté apprennent ensemble et améliorent la qualité de leur vie professionnelle : autrement dit, ils se co-forment.

La production collective de ressources permet d'accompagner les enseignants dans l'appropriation et l'expérimentation de nouvelles ressources, puis dans la modification et la conception, en articulant ressources en ligne, activités à distance et regroupements en présentiel.

Ressources pour la formation et l'autoformation

Les sites d'accompagnement doivent être un vecteur de formation et d'autoformation* à l'intention des enseignants, conçu pour développer de nouvelles compétences*.

- Objectifs :
 - développer les compétences en langues des enseignants ;
 - développer les échanges entre enseignants et le développement mutuel de compétences. **35 39**
- Description :

Les sites d'accompagnement peuvent indexer des sites d'autoformation en langues en fonction du niveau visé et des compétences travaillées. Ils peuvent également proposer des modules de formation en langues spécifiquement dédiés aux enseignants. Un suivi pourra être assuré dans le cadre d'un programme de formation ouverte et à distance (FOAD) ou de formation tutorée. **58**

Ils peuvent enfin référencer ou proposer des plateformes d'échange et de communication entre enseignants, afin que ceux-ci échangent en langue cible* autour de projets ou de leur pratique professionnelle.
- Qui produit ?

Selon les moyens du site et les objectifs assignés, le site d'accompagnement pourra ou non être à l'origine de ces dispositifs. Dans le cas des plateformes d'échange, ce sont les enseignants qui contribuent directement. **24 34**



EXEMPLE 25 Espace de travail eTwinning

URL	www.etwinning.net
Mise en œuvre	Dans le cadre d'un projet d'échange à distance, les enseignants peuvent échanger avec leurs homologues européens en langue cible*, à chaque étape de leur projet commun – dès la phase de recherche de partenaires et tout au long au projet. Ils peuvent échanger par courriel, par <i>chat</i> mais aussi via une <i>webcam</i> et mobilisent ainsi de nombreuses compétences* définies dans le <i>Cadre</i> .

Les sites d'accompagnement doivent favoriser le développement des compétences* langagières des enseignants en proposant des ressources* adaptées et en facilitant les échanges entre enseignants.

Compétences liées à la didactique de l'enseignement des langues

Les sites d'accompagnement doivent permettre aux enseignants de langues d'améliorer leurs compétences* liées aux stratégies d'enseignement.

- Objectifs :
 - favoriser la mise en œuvre du *CECRL** et l'utilisation du *PEL**;
 - accompagner la progression pédagogique ;
 - développer des méthodes innovantes et un renouvellement didactique (démarche *EMILE**, utilisation des *TICE*, etc.). **10 23**

- Description :
L'accompagnement vise alors à associer :
 - des dossiers théoriques (dossier sur le *CECRL*, le *PEL**, l'approche par compétences* ; l'évaluation, l'autoévaluation*) ;
 - des modules d'autoformation* ; **18 19**
 - des séquences pédagogiques ou des scénarios qui proposent des pistes de mise en œuvre ; **07**
 - des bonnes pratiques issues d'expériences de terrain ; **53**
 - des espaces de réflexion pour échanger avec d'autres enseignants et dialoguer avec des experts ; **51**
 - des modules de formation tutorée.

- Qui produit ?
Selon la spécialisation des acteurs, les contenus peuvent être élaborés soit par un formateur ou un groupe de travail, soit à travers une collaboration entre plusieurs institutions. Ils peuvent se construire progressivement dans les échanges entre les internautes et/ou avec les experts.

CEFTTrain Project

EXEMPLE 26

CEFTRAIN : proposer des modules d'autoformation au CECRL

Nom du site	CEFTRAIN
URL du site	www.ceftrain.net
Mise en œuvre	Le projet européen CEFTRAIN propose des modules d'autoformation* au <i>CECRL</i> * fondés sur des exemples de tâches* et de consignes, pour y découvrir les descripteurs associés à chaque niveau du <i>Cadre</i> . Les internautes peuvent s'adresser directement à l'équipe d'experts en charge du projet.

**EXPÉRIMENTATION N°2****Séquences filmées pour accompagner la mise en œuvre du CECRL**

Nom du site	PrimLangues
Contexte	L'introduction en 2002 de l'enseignement des langues étrangères dans le Primaire, l'orientation sur le <i>CECRL</i> * à partir du Plan de rénovation des langues de 2005 et le renouvellement des programmes en 2007 a créé parmi les enseignants et les formateurs une forte demande en termes d'exemples de pratiques.
URL du site	www.primlangues.education.fr
URL de la rubrique	www.primlangues.education.fr/php/echanger.php
Public cible	Enseignants, formateurs
Objectifs	Créer une rubrique « Vidéos de séances modélisantes » dans la rubrique échanger / se former.
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer un extrait vidéo de 5 minutes présentant un déroulé de séance conforme aux nouveaux programmes de 2007, qui intègrent le <i>CECRL</i>. Le synopsis du déroulement de la séance est joint à la vidéo pour expliquer le travail de l'enseignant. • Conformément au <i>CECRL</i>, les fiches d'activité déclinent la tâche* finale, l'articulation des micro-tâches et les activités langagières. La séance s'appuie sur des supports authentiques (chansons).
Aspects positifs	<ul style="list-style-type: none"> • Enrichissement des contenus audio-visuels du site • Complémentarité avec les autres outils d'autoformation*
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> • Identification d'une classe • Obtention d'une autorisation de diffusion des images • Qualité des enregistrements • Montage • Retours limités de la part des enseignants
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques de fréquentation • Enquête en ligne
Perspectives	Pérennisation de l'expérimentation

Compétences pédagogiques (en classe, liées à la formation tout au long de la vie)

- Objectifs :
 - favoriser les compétences* de gestion de classe ;
 - développer la pédagogie de projet ;
 - savoir adapter son enseignement aux différents contextes nationaux et internationaux ;
 - mettre en œuvre des stratégies de motivation ;
 - créer une approche réflexive et d'autoévaluation* (observations de classes et échanges) ;
 - incorporer la recherche dans son enseignement.

Les sites d'accompagnement doivent constituer un centre de ressources* pour les enseignants, afin qu'ils trouvent des dossiers thématiques, des exemples et des espaces d'échange.



EXPÉRIMENTATION N°3 Accompagner les échanges à distance

Nom du site	ANIF / <i>e-changes</i>
URL du site	www.anif.it ; www.e-changes.nl
Public-cible	Enseignants
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Les échanges à distance offrent aux enseignants et aux élèves la possibilité d'échanger et d'élaborer ensemble des projets collaboratifs. • Ils impliquent néanmoins un accompagnement aux changements technologiques, pédagogiques, didactiques pour les enseignants intéressés par leur mise en œuvre. • L'expérimentation a contribué à enrichir le site de l'ANIF et celui de <i>e-changes</i> sur ce thème, en lien avec des sessions de formation en présence.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à développer des pratiques d'enseignement des langues selon une perspective actionnelle et interculturelle, en aidant les professeurs à mettre en œuvre des projets d'échange et de coopération. • Sensibiliser les enseignants à la pédagogie de l'échange à distance et à l'intégration des TICE dans leur pratique de classe. • Rendre ces sites plus attractifs, en développant leur potentiel d'accompagnement, en approfondissant la dimension pédagogique, notamment sur des pratiques innovantes, compte tenu du fait que les sites destinés aux enseignants de langues en Italie ne proposent pour l'instant qu'un nombre limité de ressources* dans ce domaine. • Initier une dynamique de mutualisation des pratiques et de travail en réseau au niveau local, national et européen, en sensibilisant les enseignants à la cohérence des pratiques d'échanges.
Mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une rubrique «Pédagogie de l'échange à distance» proposant : <ul style="list-style-type: none"> • une « boîte à outils » (www.associazioneanif.it/mail/boite_outils.htm) : des ressources en ligne, des éclairages théoriques, des conseils, des outils pratiques et techniques, des exemples concrets de projets ; • un «espace de dialogue, d'échange et de mutualisation» avec une «Foire aux questions» et un lieu d'échange de pratiques ; • la mise en fonctionnement de la rubrique «Expériences pédagogiques». • Organisation de deux séminaires de formation en présence autour de l'utilisation de ces ressources et de l'écriture collaborative. • Création d'un noyau d'enseignants référents.
Aspects positifs	Initiation de projets d'échanges – notamment <i>eTwinning</i> – au sein de l'équipe des référents
Difficultés	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion technique du site • Diffusion de l'innovation auprès de l'ensemble de l'association
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Statistiques du site • Nombre de contributions reçues
Perspectives	<p>ANIF : Pérennisation de l'expérimentation par le noyau d'enseignants référents (création d'une lettre de diffusion, mise à jour de la rubrique, animation de l'espace de dialogue, animation de la rubrique « expériences pédagogiques »).</p> <p><i>e-changes</i> : transfert des contenus du site vers un site plus récent</p>

Compétences transversales

Les sites d'accompagnement doivent favoriser l'acquisition de compétences* transversales (compétences TICE, « apprendre à apprendre », compétences interculturelles, approche critique des ressources*, etc.). Les compétences interculturelles et les TICE constitueront une illustration de la manière dont elles pourront être promues. **17**

Compétences liées à la maîtrise des TICE

- Objectifs :
 - favoriser la maîtrise des outils TICE chez les enseignants de langues ;
 - diffuser des innovations technologiques et pédagogiques ;
 - renouveler les approches didactiques de l'enseignement des langues.
- Mise en œuvre :

Les ressources* placées sur les sites d'accompagnement pourront s'articuler autour :

 - de l'avancée de la recherche sur la didactique des langues ;
 - des exemples de séquences intégrant les TICE, avec l'indication du niveau de maîtrise (calés sur les référentiels européens) ;
 - des fiches pour l'autoformation* ; **13**
 - des vidéos et des témoignages d'usages ; **10**
 - des modules de formation en présence et à distance.

La structure du site devra faciliter la circulation entre les différentes ressources :

- les ressources pédagogiques ;
 - les liens entre TICE et langues ;
 - les logiciels à télécharger ;
 - les fiches pratiques ;
 - les exemples de pratiques ;
 - un espace d'échange.
- Qui produit ?
 - les équipes pédagogiques ;
 - les enseignants formateurs ;
 - un réseau de contributeurs qui mutualisent ces ressources.



EXEMPLE 27

Primary Languages : des séquences filmées pour l'utilisation des TICE

Nom du site	Primary Languages
URL du site	www.primarylanguages.org.uk
Mise en œuvre	Le site Primary Languages propose plus d'une soixantaine de séquences filmées en cours de langues. Chaque séquence associe une séquence filmée (téléchargeable), un outil TICE (ex : tableau blanc interactif, création sur internet) et une activité réalisée en classe. Chaque activité est traduite au moins en cinq langues.
Bonnes pratiques	Usage des TICE

L'amélioration des compétences* TICE des enseignants de langues constitue un élément important des sites d'accompagnement.

Compétences interculturelles

- Objectifs :
 - développer des compétences interculturelles ;
 - favoriser le dialogue interculturel ;
 - adapter l'enseignement à des contextes différents.

L'intégration de la dimension interculturelle dans les sites d'accompagnement doit sous-tendre chaque ressource*, et en particulier :

- la veille ;
- les dossiers théoriques et didactiques ;
- les matériaux pédagogiques ;
- les bonnes pratiques et les études de cas ;
- les forums thématiques.

Les associations, les institutions publiques, les réseaux et les institutions peuvent contribuer au développement de compétences interculturelles en créant :

- des sites dédiés aux enseignants de langues intervenant dans un contexte spécifique, devant un public particulier (ex : migrants) ; 52
- des sites dédiés à l'éducation interculturelle animés par une équipe multilingue, accordant une attention particulière aux questions linguistiques ; 56 56
- des plateformes d'échange entre enseignants et apprenants ;
- des plateformes stratégiques, dont les publications viendront enrichir la réflexion sur les politiques linguistiques (plateforme pour une Europe interculturelle, Conseil de l'Europe).



EXEMPLE 28

Aula Intercultural, un site multilingue dédié à l'éducation interculturelle

Nom du site	<i>Aula Intercultural</i>
URL du site	www.aulaintercultural.org
Mise en œuvre	Le site <i>Aula Intercultural</i> est dédié à l'éducation interculturelle et informe les enseignants sur les publications, événements et formations dans le domaine. Ce site multilingue est animé par des équipes en charge de développer les actualités dans chaque langue et zone géographique concernée. Il propose des articles portant sur la didactique des langues, la promotion de la diversité linguistique et des enjeux du dialogue interculturel

Les sites d'accompagnement doivent lier la maîtrise des compétences* langagières et la didactique avec les compétences interculturelles, et favoriser la création et l'animation de plateformes* dédiées au dialogue interculturel et à l'enseignement des langues.

Un espace de dialogue et de questionnement orienté vers les usagers

Espace de dialogue

Les sites d'accompagnement sont des espaces d'échange et de dialogue entre les différents acteurs de l'enseignement des langues.

Afin de favoriser cette dimension, les sites peuvent proposer aux internautes différentes modalités d'échange et d'expression :

- les forums (thématiques/généralistes) permettent d'échanger autour de thèmes portant

- sur l'enseignement des langues ; 33 34 35
- les commentaires : les internautes peuvent ainsi commenter directement les ressources* mises en œuvre ;
 - les listes de diffusion 32 où les internautes relaient directement les questions ou les informations qu'ils souhaitent partager ;
 - les questions aux experts ;
 - les chats ;
 - la visioconférence ;
 - les blogs ;
 - les communautés de pratiques.

Les sites d'accompagnement sont des espaces d'échanges et de dialogue entre les différents acteurs de l'enseignement des langues.

Kennisnet

EXEMPLE 29

Kennisnet : portail des communautés d'enseignants de langues

Nom du site	Kennisnet
URL	www.kennisnet.nl
URL de la rubrique	http://communities.kennisnet.nl/
Public-cible	Enseignants, professeurs-stagiaires
Type d'enseignement	Enseignement scolaire
Contexte	La fondation Kennisnet a pour mission de favoriser la mise en œuvre des TICE dans l'enseignement
Date de création	2006
Pays	Pays-Bas
Echelle	Nationale
Commanditaire	Kennisnet
Opérateur	Kennisnet
Mise en œuvre	<p>La fondation Kennisnet propose des applications en ligne* (création de sites et de blogs), des dossiers à destination des enseignants et des élèves qui souhaitent utiliser les TICE dans leur enseignement.</p> <p>Le site de cette fondation propose dans sa section « communauté » un espace dédié à chaque réseau d'enseignants, représentant les quatre langues les plus enseignés aux Pays-Bas. Celui-ci propose des actualités, des ressources* et un agenda.</p> <p>Chaque communauté est structurée autour de forums (accessibles avec un identifiant et un mot de passe) et de listes de diffusion animées par des enseignants, qui peuvent être engagés dans des actions de promotion d'actions pédagogiques innovantes.</p> <p>L'existence de ce site, la possibilité d'échanger et de poser des questions à des collègues et à d'autres spécialistes (en particulier ceux de Kennisnet) permet de structurer et de fédérer les enseignants dans un système scolaire largement décentralisé.</p>
Liens vers la formation en présence	Le réseau Kennisnet assure aussi des formations à destination des enseignants dans le domaine des TICE.

Favoriser la mutualisation des bonnes pratiques

Les sites d'accompagnement sont des espaces de mutualisation de bonnes pratiques. **22**

Ils peuvent ainsi proposer :

- des espaces de partage de documents ;
- un espace collaboratif (lien avec une plateforme*) ;
- un espace de publication pour les contributions des internautes ;
- une mutualisation des matériaux pédagogiques élaborés lors de formations et/ou par la communauté. **15**

Les sites collaboratifs et communautaires se caractérisent principalement par des échanges de ressources* entre enseignants. On observe cependant :

- une qualité très hétérogène des productions ;
- un faible taux de participation active ;
- un accès réservé aux membres ;
- le non respect fréquent des restrictions liées aux droits d'auteurs et à la propriété intellectuelle.

Il est donc utile de se référer à des modèles ou des gabarits* pour harmoniser les bonnes pratiques. **20** Pour garantir la qualité des productions, il est souhaitable de mettre en place un circuit de validation, soit par un comité éditorial ou des experts, soit par les enseignants eux-mêmes.

Modern Foreign Languages Environment

EXEMPLE 30

Mutualisation de bonnes pratiques

Nom du site	<i>Modern foreign languages environnement</i>
URL	www.ltscotland.org.uk/
URL de la rubrique concernée	www.ltscotland.org.uk/mfle/sharingpractice/index.asp
Mise en œuvre	<p>La rubrique « <i>sharing practice</i> » s'appuie sur des expériences menées en classe. Elles renvoient au travers d'études de cas à des questions de fond portant sur l'enseignement des langues (évaluation, utilisation des TICE, etc.).</p> <p>Les bonnes pratiques sont structurées autour de rubriques thématiques (introduction, processus, résultat, défis à relever, prochaines étapes, en savoir plus).</p> <p>Les internautes peuvent contacter par l'intermédiaire du site les personnes à l'initiative du projet.</p>

**EXPÉRIMENTATION N°4**

Favoriser la dynamique de mutualisation sur Emilangues, un site institutionnel

Nom du site	Emilangues
URL	www.emilangues.education.fr/
URL de la rubrique concernée	www.emilangues.education.fr/le-coin-des
Contexte	Créé en 2006, Emilangues est un site institutionnel dédié aux dispositifs EMILE* en France, appelés « Sections européennes ou de langues orientales » qui se caractérisent par une forte croissance de leurs effectifs et une grande diversification de l'offre de matières enseignées. La rubrique « le coin des ... » existait depuis la création du site Emilangues, mais les modalités de contribution étaient indirectes et les contenus étaient mis en ligne par les animateurs du site plutôt que par les enseignants eux-mêmes.
Dispositif	A l'occasion d'une refonte technique, le « coin des ... » est devenu – en même temps que le forum – l'un des espaces auxquels les enseignants peuvent contribuer. Les enseignants peuvent partager les liens vers les sites qu'ils utilisent fréquemment, ainsi que leurs projets dans les dispositifs EMILE.
Aspects positifs	Les contributions émanent principalement d'enseignants de disciplines non linguistiques (DNL) moins fréquemment enseignées, notamment dans l'enseignement technique, pour lesquels il n'existait pas d'espace de mutualisation.
Difficultés	Difficultés techniques Décalage entre la modalité de mutualisation collaborative et les pratiques des enseignants Manque de temps pour mutualiser les bonnes pratiques
Evaluation	Fréquentation de la rubrique Enquête en ligne (résultats essentiellement positifs)
Perspectives	Simplification des modalités de mise en ligne.

Les sites d'accompagnement doivent favoriser l'échange de bonnes pratiques transférables à d'autres langues et à d'autres contextes.

Prise en compte des retours d'utilisateurs pour évaluer les dispositifs d'accompagnement

Dans le cadre de l'assurance qualité, il est important :

- d'analyser les usages faits par les enseignants de langues des ressources* proposées ;
- de mesurer leur réinvestissement (comme support de formation, en classe, au titre de l'autoformation*) ;
- d'améliorer le processus d'accompagnement par rapport au profil et aux compétences* de l'utilisateur.

Les outils peuvent être :

- l'analyse des parcours des internautes sur le site ;
- des enquêtes en ligne ;
- des entretiens avec des enseignants, des formateurs ou des écoles-pilotes.

En termes d'ergonomie*, il est important de favoriser :

- la structure des contenus, qui doit être suffisamment souple pour pouvoir être réagencée selon les besoins des internautes ;
- l'indexation des ressources.



EXEMPLE 31

MELT : indexation des ressources par les enseignants

Nom du site	MELT
URL	http://info.melt-project.eu
Mise en œuvre	Le projet propose aux enseignants d'indexer eux-mêmes les ressources* disponibles et de proposer une définition qui correspond à leurs usages. Il a mis aussi en valeur les critères qui facilitent la transférabilité des ressources et leur réinvestissement dans des contextes culturels différents.

Les sites d'accompagnement doivent tenir compte des retours des usagers pour faire évoluer et adapter les dispositifs.

CONCLUSION

Au terme de cette réflexion, nous comprenons mieux comment, dans un contexte de profonde mutation de l'enseignement des langues, doublé d'un contexte de crise économique accélérant les processus de réorganisation de la formation en vue d'une plus grande efficacité, les sites d'accompagnement constituent des lieux de référence pour les enseignants et un instrument de pilotage et de communication privilégié pour les instances institutionnelles ou associatives.

Comme nous l'avons vu, des choix politiques européens et nationaux ont été mis concrètement en application sous forme d'outils destinés à accompagner les enseignants dans leurs tâches et à les aider à les mener conformément aux recommandations européennes, directives nationales et objectifs associatifs, tout en répondant au besoin de soutien « au long cours ».

En effet, les sites étudiés prennent en compte les évolutions dans le domaine des langues liées à leur importance grandissante et reconnue dans la construction de l'Europe, tant du point de vue économique que de celui de la cohésion sociale. Ces évolutions ont suscité la création de nouveaux outils de référence, tel le *CECRL*, et de nouvelles approches qui entraînent à leur tour une évolution de la culture professionnelle des enseignants vers une autonomie accrue et une plus large prise en charge par chacun de sa formation tout au long de la vie, ce dernier point étant favorisé par la banalisation du recours aux technologies de l'information et de la communication.

Cet accompagnement du changement dans le monde éducatif est novateur au sens où il peut s'inscrire en complémentarité avec des dispositifs de formation en présence, plus anciens et qui restent nécessaires. En outre, il reflète un mode de pilotage et de communication plus souple, associant objectifs européens comme nationaux et propositions du terrain. En effet, si ce mode de fonctionnement contribue à garantir la qualité de l'enseignement des langues et une certaine harmonisation des contenus et approches d'une école et d'un établissement à l'autre, voire d'un Etat à l'autre, il permet également à chacun d'aller à son rythme, de puiser les ressources correspondant à ses besoins et à ceux de sa classe et de participer activement, à travers ses contributions et l'échange de bonnes pratiques, à l'évolution du système. Enfin, nous espérons que ce guide contribuera à l'évolution ou à l'ouverture de sites d'accompagnement en Europe, permettant une future mise en réseau de ces outils à l'intention des enseignants, dynamisant ainsi les échanges de bonnes pratiques à travers l'Europe.

LISTE DES BONNES PRATIQUES

Les bonnes pratiques qui ont été identifiées dans le cadre du projet SAEL sont consultables en ligne sur le site www.eurosael.eu/fr/guide

N°	Liste des bonnes pratiques	Nom du site	Adresse du site
Bonnes pratiques dans le domaine des ressources authentiques			
1	Banque sonore	Audio-lingua	www.audio-lingua.eu/
2	Ressources authentiques et actualité de la recherche	La clé des langues	www.cle.ens-lsh.fr/
3	Indexation des ressources	Linguanet	www.linguanet-europa.org/
4	Coproduction entre un média et un centre de langues	TV5 Monde	www.tv5.org
Bonnes pratiques de séquences pédagogiques			
5	Ressources en ligne pour trois types de publics	CNICE	www.isftic.mepsyd.es/formacion/enred/index.php
6	Déroulé de séquence avec fichier audio	PrimLangues	www.primlangues.education.fr/
7	Séquence EMILE	Emilangues	www.emilangues.education.fr/
8	Séquence et compétences TICE	Lehrer-online	www.lehrer-online.de/
9	Didactisation d'album de jeunesse	PrimLangues	www.primlangues.education.fr/
Bonnes pratiques liées aux TICE			
10	Des séquences filmées d'usage des TICE	Primary Languages	www.primarylanguages.org.uk/
11	TICE : lien théorie-pratique	Agence des usages des TICE	www.agence-usages-tice.education.fr/
12	Sites de ressources pour les TICE	Languages ICT	www.languages-ict.org.uk/
13	Fiches d'autoformation	Franc-parler	www.francparler.org/
14	TICE et langues (dossiers)	Educnet	www.educnet.education.fr/
15	Mutualisation de formation TICE	REDiris	http://flenet.rediris.es/
Bonnes pratiques liées à la formation et l'autoformation			
16	Site de projet : formation au PEL	CELV	www.ecml.at/
17	Télévision et formation des enseignants de langues	Teacher's TV	www.teachers.tv/
18	Matrice, module d'autoformation pour les enseignants EMILE	CELV	www.ecml.at/
19	Module d'autoformation au CECRL	CEFTTrain	www.ceftrain.net/
20	Dossiers sur l'évaluation	MFLE	www.ltsotland.org.uk/mfle/index.asp
21	Indexation des ressources à partir des niveaux du CECRL	CITO	www.cito.com/
22	Indexation de projets	Edubase	www.educnet.education.fr/.../documentation/
23	Intercompréhension	Euromania	www.euro-mania.eu/
24	Télé-tandem	OFAJ	www.ofaj.org/
Bonnes pratiques éditoriales et techniques			
25	Transition ancien et nouveau site	Académie de Nantes	www.ac-nantes.fr/
26	Espace virtuel	eTwinning	www.etwinning.net/
27	Pérennisation d'un projet européen en ligne par l'insertion d'un blog.	ICT4	www.ict4it.org/en/index.htm
28	Blog pour gérer les actualités	Franc-parler	www.francparler.org/
29	Générateur de webquests	XTEC	www.xtec.cat
30	Lettre d'information avec des indications de mise en œuvre	DAF	www.deutsch-als-fremdsprache.de/
31	Veille partagée	CRDP	www.netvibes.com/europe

N°	Liste des bonnes pratiques	Nom du site	Adresse du site
Bonnes pratiques collaboratives			
32	Liste de discussion et une communauté virtuelle	Formespa	http://formespa.rediris.es/
33	Table ronde entre enseignants	My europe	http://myeurope.eun.org/ww/en/pub/myeurope/home.htm
34	Forum des enseignants de langues	Franc-parler	www.francparler.org/
35	Forum spécialisé	Instituto Cervantès	www.cervantes.es/
36	Plateforme de blogs pour enseignants	Weblettrés	www.weblettrés.net/
37	Réseau social linguistique	Palabea	www.palabea.net/
38	Communauté de pratiques	Fle Campus	http://flecampus.ning.com/
39	Echange et mutualisation entre enseignants et élèves	Fieralingue	www.fieralingue.it
40	Indexation des ressources par les enseignants	MELT	http://info.melt-project.eu
41	Forum et espace personnalisable	Teachingenglish	www.teachingenglish.org.uk/
Bonnes pratiques liées à l'international			
42	Rubriques dédiées aux échanges	Portail langues de l'académie de Versailles	www.langues.ac-versailles.fr/
43	Conseils pistes et itinéraires pour mener des projets d'échange à distance	Emilangues	www.emilangues.education.fr/
44	Témoignage en vidéo d'enseignants menant des projets eTwinning	Agence de l'usage des TICE	www.agence-usages-tice.education.fr/
45	Outils pour une correspondance TICE	Globalgateway	www.globalgateway.org.uk/
46	Accompagner les échanges	OFAJ	www.ofaj.org/
47	Dispositif de recherche de partenaires européens	eTwinning	www.etwinning.net/
48	Dispositif de recherche de partenaires	Globalgateway	www.globalgateway.org.uk/
49	Ressources pédagogiques et projet d'échange à distance	Lehrer-online	www.lehrer-online.de/
50	Mobilité : témoignage de mobilité d'enseignant	Curiosphere	www.curiosphere.tv/
Bonnes pratiques institutionnelles			
51	Pérennisation d'actions de formation	Instituto Pedagogico di Bolzano	www.ipbz.it/
52	Site destiné aux enseignants des « Community languages »	Community languages	www.ourlanguages.org.uk/
53	Site dédié aux assistants	British Council	www.teachingenglish.org.uk/language-assistant
54	Module de formation sous forme de podcasts	Association canadienne des professeurs de langues	www.casl.org/
55	Outils de communication pour promouvoir l'enseignement des langues	Langages Work	www.languageswork.org.uk/
56	Multilinguisme et dialogue interculturel	Aula intercultural	www.aulainter-cultural.org/
57	Multilinguisme	Serveis de llengües	http://phobos.xtec.cat/plurling/
58	Programme de formation aux TICE	Pairformance	http://national.pairformance.education.fr/
59	Mutualisation de bonnes pratiques	MFLE	www.ltsotland.org.uk/mfle/index.asp
60	Présentation d'une nouvelle épreuve d'examen	Portail langues de l'académie de Versailles	www.langues.ac-versailles.fr/
61	Ressources en creative commons	Openenglish web	www.openenglishweb.org/
62	Développement professionnel	CLIL cascade	www.ccn-clil.eu/

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Exemple 1	16	Exemple 18	50
PrimLangues, un site pour accompagner l'introduction de l'enseignement des langues dans l'enseignement primaire		Indexer des ressources en ligne pour les apprenants et enseignants de langues	
Exemple 2	17	Exemple 19	51
Le DaF-Netzwerk, un réseau d'acteurs dans le domaine de l'allemand langue étrangère		Audio-Lingua, base collaborative de documents sonores	
Exemple 3	18	Exemple 20	51
FLENET, une communauté de recherche pour la promotion des TICE		Présentation et mutualisation des outils TICE	
Exemple 4	19	Exemple 21	52
<i>Languages Work</i> , un site pour promouvoir l'apprentissage des langues		XTEC : applications en ligne et mutualisation des ressources	
Exemple 5	20	Exemple 22	54
Primary Languages : s'adresser de manière différenciée à l'ensemble des acteurs impliqués dans l'enseignement des langues		Déroulé de séquences sur le site PrimLangues	
Exemple 6	21	Exemple 23	54
Franc-parler, un site de ressources et d'échanges		<i>Lehrer-Online</i> : séquence et compétences TICE	
Exemple 7	22	Exemple 24	54
Emilangues : accompagner la professionnalisation des enseignants EMILE		Deutsch als Fremdsprache : indications de mise en œuvre de séquences	
Exemple 8	28	Exemple 25	56
Source de financement : le ministère de l'Education		Espace de travail <i>eTwinning</i>	
Exemple 9	29	Exemple 26	57
Source de financement : le ministère des Affaires étrangères et européennes		CEFTRAIN : proposer des modules d'autoformation au <i>CECRL</i>	
Exemple 10	29	Expérimentation 2	58
Source de financement : les fondations		Séquences filmées pour accompagner la mise en œuvre du <i>CECRL</i>	
Exemple 11	29	Expérimentation 3	59
Source de financement : les fonds européens		Accompagner les échanges à distance	
Exemple 12	30	Exemple 27	60
Franc-parler, ses comités de pilotage et de rédaction		<i>Primary Languages</i> : des séquences filmées pour l'utilisation des TICE	
Exemple 13	33	Exemple 28	61
Composition des équipes d'animation		Aula Intercultural, un site multilingue dédié à l'éducation interculturelle	
Exemple 14	33	Exemple 29	62
Le site de l'Association française des professeurs de langues vivantes (APLV) : un exemple répartition des tâches éditoriales		<i>Kennisnet</i> : portail des communautés d'enseignants de langues	
Expérimentation 1	35	Exemple 30	63
Refonte d'une lettre d'information		Mutualisation de bonnes pratiques	
Exemple 15	42	Expérimentation 4	64
Gabarit de page pour l'intégration de contenus		Favoriser la dynamique de mutualisation sur Emilangues, un site institutionnel	
Exemple 16	43	Exemple 31	65
Gestion du multilinguisme		MELT : indexation des ressources par les enseignants	
Exemple 17	48		
Réaliser une veille multilingue à partir de mots-clés en différentes langues			

GLOSSAIRE

Accessibilité

L'accessibilité du Web est la problématique de l'accès aux services et contenus en ligne pour les handicapés et les seniors. Définie par des normes techniques, elle nécessite un traitement tout au long du cycle de vie d'un site internet.

Accompagnement professionnel

L'accompagnement professionnel de personnes vise le développement de leurs compétences, dans le cadre d'objectifs professionnels, en vue de l'adaptation à des situations nouvelles ou de l'aide à la résolution de difficultés.

Application en ligne

Le terme application désigne à la fois l'activité d'un utilisateur susceptible d'être automatisée et le logiciel qui automatise cette activité.

Autoévaluation

Il s'agit du jugement prononcé sur ses propres productions, performances, compétences, stratégies, etc.

Autoformation

Ce terme désigne le fait de prendre en charge sa propre formation en définissant ses propres objectifs et les moyens d'y parvenir.

Autonomie

L'autonomie désigne le choix des objectifs, des contenus, des modalités et des moyens de formation, à partir d'une réflexion sur ses besoins et intérêts personnels.

Bande passante

Dans le domaine de l'informatique, la bande passante indique un débit d'informations.

Cahier des charges

Un cahier des charges vise à définir de manière exhaustive les « spécifications de base » d'un produit ou d'un service à réaliser.

Cahier des spécifications techniques (CDCF)

Un document qui complète le cahier des charges formulant le besoin au moyen de fonctions détaillant les services rendus par le produit et les contraintes auxquelles il est soumis.

CECRL - Acronyme de *Cadre européen commun de référence pour les langues*

Document publié par le Conseil de l'Europe en 2001, il propose une analyse et une description de l'enseignement et de l'apprentissage des langues aujourd'hui, des contextes et des modes d'utilisation des langues et de la compétence langagière dans tous les contextes de la vie sociale. Il accorde également une place à l'évaluation (par échelles, niveaux, indicateurs de performance, etc.). Il est disponible dans différentes langues européennes.

CMS - Acronyme de *Content Management System*

Le CMS est une application logicielle, destinée à la conception d'applications multimédias ou de sites web et à leur mise à jour dynamique.

Compétences

« Les compétences sont l'ensemble des connaissances, des habiletés et des dispositions qui permettent d'agir. (...) Les compétences à communiquer langagièrement sont celles qui donnent à une personne les moyens spécifiquement linguistiques nécessaires pour agir » (CECRL, p.15).

Compétences langagières

Les compétences langagières supposent l'utilisation de moyens linguistiques spécifiques pour réaliser une tâche. La compétence langagière peut correspondre au processus ou au produit.

Communauté de pratiques

La notion de communauté de pratique désigne le processus d'apprentissage social émergent lorsque des personnes ayant un centre d'intérêt commun collaborent.

Curriculum (ou programme d'enseignement)

Le curriculum contient la définition des objectifs (savoirs, compétences, approches) voire la sélection des contenus linguistiques et culturels à enseigner en langues étrangères à chaque étape de ce parcours.

Dispositif de formation

Le dispositif de formation correspond à l'ensemble des moyens logistiques, techniques, humains organisés matériellement et dans le temps pour proposer une formation.

E-learning

Le e-learning correspond à l'utilisation des technologies numériques pour améliorer la qualité de la formation en facilitant l'accès à des ressources et des services,

des échanges et une collaboration à distance. C'est le recours aux technologies pour proposer des ressources, des services et des modules de formation via internet.

EMILE – Acronyme d'Enseignement d'une matière par l'intégration d'une langue étrangère.

Cet acronyme désigne l'approche consistant à renforcer l'apprentissage des langues à travers l'enseignement d'une matière scolaire au moyen d'une langue autre que la langue maternelle, par exemple l'histoire via l'allemand, la géographie via le français ou la citoyenneté via l'espagnol.

Ergonomie

L'ergonomie peut être définie comme la science du travail avec pour objet l'adaptation du travail à l'homme (autrement dit l'amélioration des conditions de travail). En informatique, l'ergonomie vise à ce que les informations affichées sur l'écran, via l'interface graphique, soient accessibles pour les utilisateurs.

Fonctionnalité

Ce terme désigne un élément de rendu de service d'une application dans le langage informatique. Exemple : l'option d'impression peut être vue comme une fonctionnalité, tout comme la construction d'un tableau de statistiques ou l'édition d'un rapport.

Flux de travail ou workflow

Il décrit le circuit de validation, les tâches à accomplir entre les différents acteurs d'un processus, les délais, les modes de validation, et fournit à chacun des acteurs les informations nécessaires pour la réalisation de sa tâche. Pour un processus de publication en ligne par exemple, il s'agit de la modélisation des tâches de l'ensemble de la chaîne éditoriale.

Gabarit

Un gabarit, souvent nommé en informatique *template* (anglicisme utilisé pour désigner un modèle de conception de logiciel ou de présentation des données) est un patron de mise en page où l'on peut placer images et textes. Il permet à des personnes sans qualification particulière en informatique d'alimenter un site internet en contenus.

Hébergement mutualisé

L'hébergement mutualisé (parfois hébergement partagé, en anglais *mutualised hosting*) consiste à héberger plusieurs sites Internet sur un seul et même serveur.

LMS - Acronyme de Learning Management System

Il s'agit d'un système informatique de gestion de parcours de formation et d'organisation de modules de formation.

LCMS – Acronyme de Learning Content Management System

Toutes les capacités du LMS, auxquelles on doit ajouter la capacité de générer des contenus de formation nouveaux, à partir d'objets d'apprentissage qui évoluent en quantité et en qualité.

Langue cible

La langue cible est la langue dont l'apprentissage est visé, ce peut être la langue de la ressource pédagogique ou celle à laquelle se réfère cette ressource.

Langue source

La langue source est la langue dans laquelle le support pédagogique ou la ressource sont présentés.

Creative Commons

Les *Creative Commons* constituent un ensemble de licences régissant les conditions de réutilisation et/ou de distribution d'œuvres (notamment d'œuvres multi-média diffusées sur Internet).

Logiciel libre

Un logiciel libre est fourni avec son code source. Son utilisation, sa modification et la diffusion des versions modifiées sont autorisées. Un logiciel libre n'est pas forcément gratuit, même si c'est souvent le cas.

Matériaux authentiques

Ressources dans la langue cible qui peuvent être utilisées pour l'apprentissage et l'enseignement des langues bien que n'ayant pas été élaborées, à l'origine, dans ce but, (ex : journaux, bulletins météo en ligne, horaires, guides pour les musées et les galeries d'art).

Navigation

La navigation désigne l'ensemble des fonctionnalités qui permettent l'orientation, le repérage de l'utilisateur dans un site ou une plateforme.

Pairs

Ce terme désigne des individus impliqués dans le même processus de formation et appartenant à la même communauté professionnelle.

Parcours

Ce terme désigne un scénario d'enchaînement d'activités qui tente d'organiser les activités d'un apprenant au sein d'un contenu pédagogique.

Partenaires

Ce sont les institutions, entreprises, organismes, associations, etc. qui ont un intérêt ou une implication (financière ou professionnelle) dans les activités ou les projets d'institutions éducatives.

PEL - Portfolio européen des langues

C'est un « document personnel [et] en même temps un outil d'information et un compagnon pour l'apprentissage des langues. Il permet de documenter toute la compétence linguistique – qu'elle soit ou non acquise à l'intérieur d'un cadre éducatif formel – et l'expérience interculturelle, ainsi que de les présenter d'une façon complète et comparable sur un plan international. Il contient également des lignes directrices visant à réfléchir sur son propre apprentissage des langues ainsi qu'à planifier et à superviser l'apprentissage ultérieur. » (PEL Conseil de l'Europe, 2002)

Plateforme

Une plateforme de travail collaboratif est un site qui regroupe tous les outils nécessaires à la conduite d'un projet. Elle fournit des outils logiciels qui permettent la communication entre les acteurs, la coordination des tâches, la production. Elle propose un espace de travail virtuel.

Portail

Un portail Web est un site qui offre une porte d'entrée unique sur un large éventail de ressources et de services (courrier électronique, forum de discussion, espaces de publication, moteur de recherche) centrés sur un domaine ou une communauté particulière.

Ressources

C'est l'ensemble des sources diverses dans lesquelles les enseignants peuvent puiser lorsqu'ils localisent, sélectionnent et/ou produisent des idées, des textes, des activités, des tâches et des supports de référence utiles pour leurs apprenants.

Ressources institutionnelles

Ce terme peut désigner des personnes (ayant un rôle académique, technique ou administratif), des équipements, des locaux, des financements, etc. qui contribuent à la mise en œuvre des programmes de formation et d'enseignement proposés par l'institution.

RSS

Le standard RSS représente un moyen simple d'être tenu informé des nouveaux contenus d'un site web, sans avoir à le consulter.

Serveur dédié

Un serveur est dit dédié quand il est mis à disposition d'un seul client par un hébergeur.

Serveur mutualisé

L'hébergement mutualisé (parfois « hébergement partagé », en anglais *mutualised hosting*) consiste à héberger plusieurs sites internet sur un seul et même serveur.

Stratégies

« Les stratégies peuvent être considérées comme une articulation entre les compétences d'un apprenant et ce qu'il peut en faire (activités communicatives). (CECRL, p. 29).

Tâche

« Action volontaire quelconque considérée par une personne comme étant nécessaire afin d'atteindre un résultat donné dans le contexte d'un problème à résoudre, d'une obligation à remplir ou d'un objectif à atteindre. (CECRL, p.16).

Template (voir « Gabarit »)**Web 2.0**

Le Web 2.0 désigne les technologies et les usages du *World Wide Web* qui ont suivi la forme initiale du web, en particulier les interfaces permettant aux internautes d'interagir simplement à la fois avec le contenu des pages mais aussi entre eux, créant ainsi le Web social.

Webquest ou cyberquête

Ce terme désigne une activité de recherche structurée sur Internet et conduit par des apprenants.

Wiki

Il s'agit d'un logiciel de la famille des systèmes de gestion de contenu de site Internet, rendant les pages web modifiables par tous les visiteurs y étant autorisés. Il facilite l'écriture collaborative de documents avec un minimum de contraintes.

